

3  
2023



# COMPTE ADMINISTRATIF PRÉSENTATION



# SOMMAIRE

<b>Présentation Consolidée .....</b>	<b>2</b>
<b>Budget Principal.....</b>	<b>10</b>
<b>Balance Budget Principal.....</b>	<b>13</b>
<b>Budget Annexe Mobilités Partagées. ....</b>	<b>14</b>
<b>Balance Budget Annexe Mobilités Partagées.....</b>	<b>18</b>
<b>Budget Mobilités Urbaines .....</b>	<b>19</b>
<b>Balance Budget Annexe Mobilités Urbaines .....</b>	<b>27</b>

## *ANNEXE DETTE 2023*

-  *SMMAG 00 BUDGET PRINCIPAL CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS Situation au 31/12/2023*
-  *SMMAG 01 MOBILITES URBAINES CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS Situation au 31/12/2023*
-  *SMMAG DETTE ET TRESORERIE*
-  *SMMAG 02 MOBILITES PARATAGEES CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS Situation au 31/12/2023*

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'aire Grenobloise (SMMAG) couvre, depuis le 1er janvier 2020, les territoires de la Communauté de Communes du Grésivaudan, de la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et de Grenoble-Alpes Métropole et le Département de l'Isère.

Le périmètre d'intervention du syndicat résulte des périmètres de compétences qui lui ont été transférées par ses membres :

- **En qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité** avec perception du Versement Mobilité (VM) :
  - Grenoble-Alpes Métropole
  - La Communauté de Communes Le Grésivaudan
- **Pour l'exercice des autres compétences :**
  - Grenoble-Alpes Métropole,
  - La Communauté de Communes Le Grésivaudan,
  - La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais,
  - Le Département de l'Isère.

3 budgets du SMMAG retracent ces compétences:

- ✚ Le Budget Principal relatif aux compétences obligatoires,
- ✚ Le Budget Annexe relatif aux compétences Mobilités Partagées, Actives et Intermodalités,
- ✚ Le Budget Annexe relatif à la compétence Mobilités Urbaines pour les autorités organisatrices de mobilités (AOM).

L'année 2023 se caractérise par une reprise de l'inflation engendrant des évolutions conséquentes des recettes comme des dépenses.

Pour les produits, le Versement Mobilité qui repose sur la masse salariale a poursuivi sa bonne dynamique avec plus de 10,4 M€ de recettes supplémentaires perçues en 2023 par rapport à 2022. En complément, le SMMAG a bénéficié du soutien confirmé de la Métropole avec une participation augmentée de 4 M€ en fonctionnement et d'une aide exceptionnelle de l'Etat (3,1 M€).

Pour les charges, du fait de l'envolée des coûts de l'énergie et des revalorisations salariales, les dépenses liées aux contrats d'exploitation des réseaux ont augmenté de plus de 10,1 M€.

Les marchés financiers ont également connu de fortes évolutions avec un impact sur la dette du SMMAG de plus 11,2 M€ supplémentaires de charges financières. Cette augmentation a été atténuée par l'augmentation, en parallèle, des produits financiers pour 7,6 M€.

Face au défi écologique, le SMMAG a mis en place des accompagnements à la ZFE ainsi qu'une Aide à l'achat de vélo qui a rencontré un franc succès dès son lancement à la rentrée 2023. Il a poursuivi le développement de lignes de covoiturage ainsi que le soutien à cette pratique et continué à développer ses pôles d'échanges et parkings relais afin de favoriser tout mode de déplacement alternatif à l'auto-solisme.

Le développement de ces politiques a nécessité un soutien renforcé du Pays Voironnais avec une forte augmentation de sa participation.

La bonne maîtrise du budget a permis d'améliorer les ratios d'épargne même si leur niveau ne permet pas encore de se passer de la participation au remboursement de la dette de la Métropole et du Département pour 15,75 M€ chacun.

L'actualisation du plan pluriannuel d'investissement du SMMAG, au cours de l'année, traduit la volonté de planifier le fort renouvellement du patrimoine à venir (matériel roulant et dépôts). Cependant, les tensions sur le marché du travail avec des difficultés de recrutement ont causé des reports de réalisations, ralentissant son exécution.

Après une présentation consolidée des 3 budgets, chacun fait ensuite l'objet d'une explication plus détaillée.

Du fait du mécanisme de construction budgétaire, les soldes intermédiaires de gestion (SIG) ne font pas l'objet d'une analyse détaillée par budget dans la mesure où ils résultent du montant de versement mobilité reversé aux budgets annexes.

Les produits de cession sont analysés comme une recette d'investissement pour tenir compte de leur caractère non récurrent bien qu'inscrits en section de fonctionnement conformément à la nomenclature M43.

Avec le changement de nomenclature du Budget Principal en 2024 (passage de la M43 à la M57), il n'a pas été possible de réaliser des rattachements à l'exercice 2023 sur ce budget.

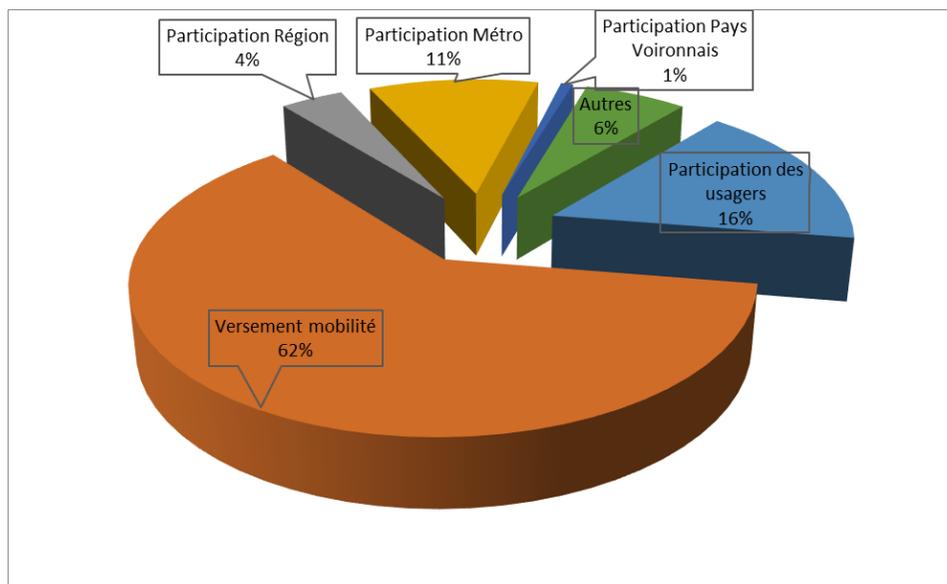
# PRESENTATION CONSOLIDEE

## Les produits de fonctionnement

En 2023, les produits de fonctionnement (hors flux croisés et produits de cessions) s'élèvent à 228,4 M€ contre 201,9 M€ en 2022, soit une augmentation de 26,5 M€. Cette progression provient principalement des produits :

- du versement mobilité pour 10,4 M€,
- financiers pour 6,9 M€ suite à la forte remontée des taux monétaires,
- des participations des membres du syndicat pour 4,7 M€
- de l'aide de l'Etat versée aux AOM hors Ile de France pour 3,1 M€
- des subventions du Fonds Vert pour 0,8 M€
- ...

Répartition des recettes de fonctionnement



### Le Versement Mobilité (VM)

Plus de 60 % des recettes du SMMAG est issu du Versement Mobilité. En qualité d'AOM, le SMMAG lève le VM sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole au taux plafond de 2,00 % et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan au taux de 1,30 %.

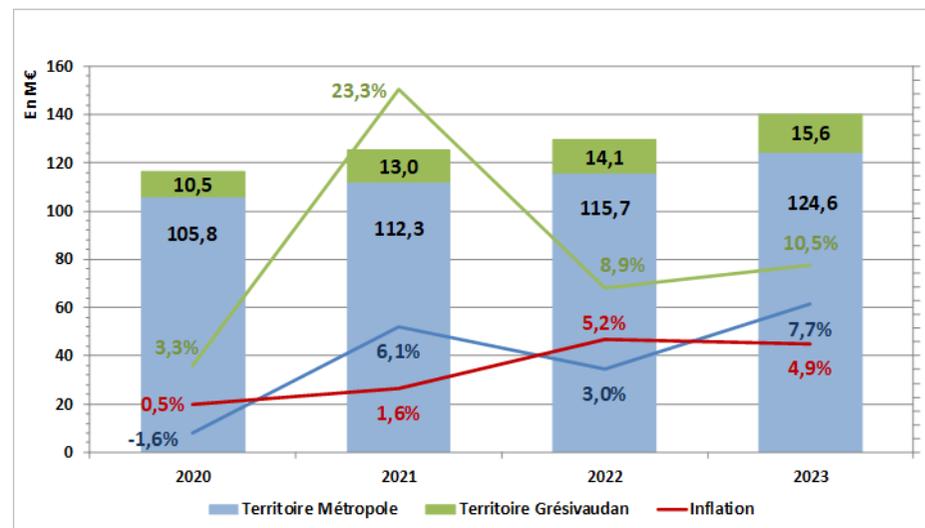
Recettes du Versement Mobilité

en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Ecart CA 2022/2023	Evol. CA 2022/2023
Produit VM	129 776 809	140 200 347	124 605 137	15 595 210	10 423 538	8,0%
Compensation VM	583 926	584 067	523 239	60 828	141	0,0%
<b>Total recettes VM</b>	<b>130 360 735</b>	<b>140 784 414</b>	<b>125 128 376</b>	<b>15 656 038</b>	<b>10 423 679</b>	<b>8,0%</b>

Le produit de VM enregistre une progression de 8 % en 2023, atteignant 140,2 M€ après 129,8 M€ en 2022 (produit réduit de 3,4 M€ suite à l'évolution des modalités de reversement intervenue en 2022).

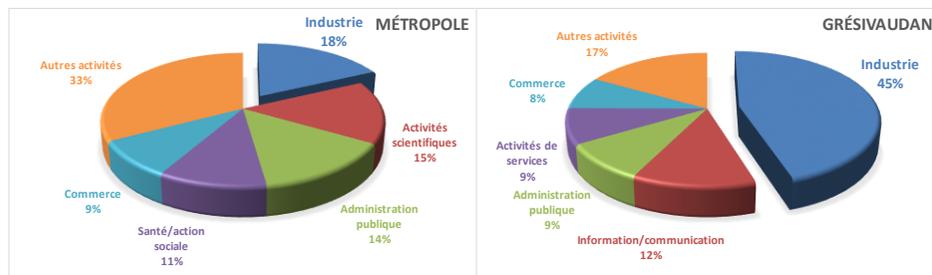
En corrigeant 2022, l'évolution du VM suit le rythme de l'inflation en décline en 2023 (de 4,9 % après un pic à 5,2 % en 2022). La progression de la masse salariale ralentit également et atteint 5,6 % en 2023 contre 6,1 % en 2022.

Evolution du produit du Versement Mobilité par territoire



La progression de la masse salariale reste supérieure sur le territoire du Grésivaudan. Cette progression tient aussi à la hausse des effectifs salariés, en particulier dans l'industrie, secteur d'activité majoritaire pour le territoire du Grésivaudan représentant 45 % du VM prélevé (contre 18 % pour le territoire métropolitain).

## Répartition des recettes de VM par secteur d'activité en 2023



La masse salariale des 30 premiers contributeurs au VM du territoire du Grésivaudan génère plus de la moitié (56 %) du produit. Elle a progressé de près de 10 % en 2023, générant un produit supplémentaire de 0,8 M€. Les 3 premiers, STMicroelectronics (pour 2 établissements) et Soitec, qui concentrent 27 % du produit de VM du territoire, ont contribué à ce surcroît de fiscalité pour moitié.

### 30 premiers contributeurs au VM du Grésivaudan en 2023

COMMUNE	ETABLISSEMENT	VM	COMMUNE	ETABLISSEMENT	VM
1	CROLLES	supérieur à 1 M€	16	MONTBONNOT	de 0,1 à 0,2 M€
2	CROLLES		17	MONTBONNOT	
3	BERNIN		18	MONTBONNOT	
4	MONTBONNOT	de 0,2 à 0,4 M€	19	LE CHEYLAS	de 0,1 à 0,2 M€
5	BERNIN		20	MONTBONNOT	
6	GRENOBLE		21	MONTBONNOT	
7	GRENOBLE		22	ST-ISMIER	
8	MONTBONNOT	de 0,1 à 0,2 M€	23	LA BUISSIÈRE	inférieur à 0,1 M€
9	ST-ISMIER		24	CROLLES	
10	CROLLES		25	MONTBONNOT	
11	MONTBONNOT		26	MONTBONNOT	
12	CROLLES		27	CROLLES	
13	CROLLES		28	MONTBONNOT	
14	MONTBONNOT	de 0,1 à 0,2 M€	29	MONTBONNOT	inférieur à 0,1 M€
15	PONTCHARRA		30	MONTBONNOT	
<b>PRODUIT VM 2023 DES 30 PREMIERS CONTRIBUTEURS (56% DU VM TOTAL)</b>					<b>8,7 M€</b>
<b>PRODUIT VM TERRITOIRE GRESIVAUDAN 2023</b>					<b>15,6 M€</b>

Sur le territoire de la Métropole, le produit de VM est moins concentré sur quelques établissements. Les 30 premiers contributeurs représentent 39 % du produit de VM restent les mêmes entre 2022 et 2023. Les 4 premiers, dont la cotisation dépasse les 4 M€ en 2023, sont des établissements publics et garantissent une certaine stabilité du VM sur le territoire. Ces 30 contributeurs affichent une progression de près de 5 % de leur contribution en 2023.

## 30 premiers contributeurs au VM de la Métropole en 2023

COMMUNE	ETABLISSEMENT	VM	COMMUNE	ETABLISSEMENT	VM
1	LA TRONCHE	supérieur à 4 M€	16	ST-EGREVE	de 1 à 2 M€
2	GRENOBLE		17	SASSENAGE	
3	ST-MARTIN-DHERES		18	GRENOBLE	
4	GRENOBLE	De 2 à 4 M€	19	GRENOBLE	de 0,6 à 1 M€
5	GRENOBLE		20	GRENOBLE	
6	PONT-DE-CLAIX	de 1 à 2 M€	21	GRENOBLE	
7	EYBENS		22	GRENOBLE	
8	GRENOBLE		23	MEYLAN	
9	GRENOBLE		24	GRENOBLE	
10	GRENOBLE		25	GRENOBLE	
11	GRENOBLE		26	GRENOBLE	
12	GRENOBLE		27	GRENOBLE	
13	GRENOBLE		28	ST-MARTIN-LE-VINOUX	
14	VEUREY		29	GRENOBLE	
15	GRENOBLE		30	GRENOBLE	
<b>PRODUIT VM 2023 DES 30 PREMIERS CONTRIBUTEURS (39% DU VM TOTAL)</b>					<b>48,5 M€</b>

Le SMMAG perçoit également une compensation relative au relèvement en 2016 du seuil d'assujettissement au VM de 10 à 11 salariés. Figée depuis 2021 (année où elle avait été réduite de moitié par l'Etat), elle s'élève à 584 k€, dont 523 k€ sur le territoire de la Métropole et 61 k€ sur celui du Grésivaudan.

### Les participations des usagers

En 2023, les participations des usagers s'élèvent à 37,5 M€ contre 37 M€ en 2022, soit une augmentation de 2 %. Elles représentent 17 % des recettes courantes de fonctionnement (hors produits financiers).

Il s'agit principalement des recettes des usagers du réseau TAG pour 36,5 M€ contre 36 M€ en 2022 (comportant 4 M€ de recettes liées à la fin du contrat précédent).

Le SMMAG perçoit également 0,9 M€ de recettes du service Mvélo+ stables par rapport à 2022. En effet, l'augmentation des jours de location a permis de compenser les baisses de tarifs engendrées par la fusion des tarifs réduits, une baisse des tarifs de location de VAE et le tarif promotionnel étudiant de l'opération Bike to campus.

Enfin, les recettes des usagers des parkings de Moirans se sont élevées à 63 k€.

### Les participations des collectivités

Le soutien des collectivités a été de 36 M€ en fonctionnement contre 31,3 M€ en 2022, soit une augmentation de 4,7 M€.

La participation la plus élevée est celle de la Métropole. Elle atteint 24,5 M€ en 2023, en augmentation de 4 M€ par rapport à 2022. Elle représente 11 % des recettes de fonctionnement du SMMAG.

Au titre des transferts, la Région verse chaque année 9,1 M€, montant figé.

La participation du Pays Voironnais s'élève à 1,7 M€, en augmentation de 0,6 M€ par rapport à l'exercice précédent, soit une évolution de près de 50 %. Elle permet de financer les actions communes ainsi que celles propre à son territoire et de compenser le déficit financier cumulé des années précédentes.

en €	2022		2023		Evolution CA23/CA22	
RECETTES	BP	Réalisé	BP	Réalisé		
Budget Principal	213 454	224 095	442 008	837 153	613 058	274%
BA 02 Mobilités partagées	954 875	944 234	907 841	907 841	-36 393	-4%
<b>TOTAL SMMAG</b>	<b>1 168 329</b>	<b>1 168 329</b>	<b>1 349 849</b>	<b>1 744 994</b>	<b>576 665</b>	<b>49%</b>

Enfin, la participation du Département atteint 0,66 M€ sous réserve de validation des actions financées.

en €	2022		2023		Evolution CA23/CA22	
RECETTES	BP	Réalisé	BP	Réalisé		
Budget Principal	117 257	117 257	285 559	285 559	168 302	144%
BA 02 Mobilités partagées	389 328	389 328	376 341	376 341	-12 987	-3%
<b>TOTAL SMMAG</b>	<b>506 585</b>	<b>506 585</b>	<b>661 900</b>	<b>661 900</b>	<b>155 315</b>	<b>31%</b>

### Les autres recettes de fonctionnement

Avec la remontée des taux d'intérêts, les produits financiers atteignent un niveau record de 7,6 M€ en 2023 contre 0,6 M€ en 2022. En effet, ces produits permettent d'amortir l'envolée parallèle des frais financiers en augmentation de 11,2 M€ en 2023.

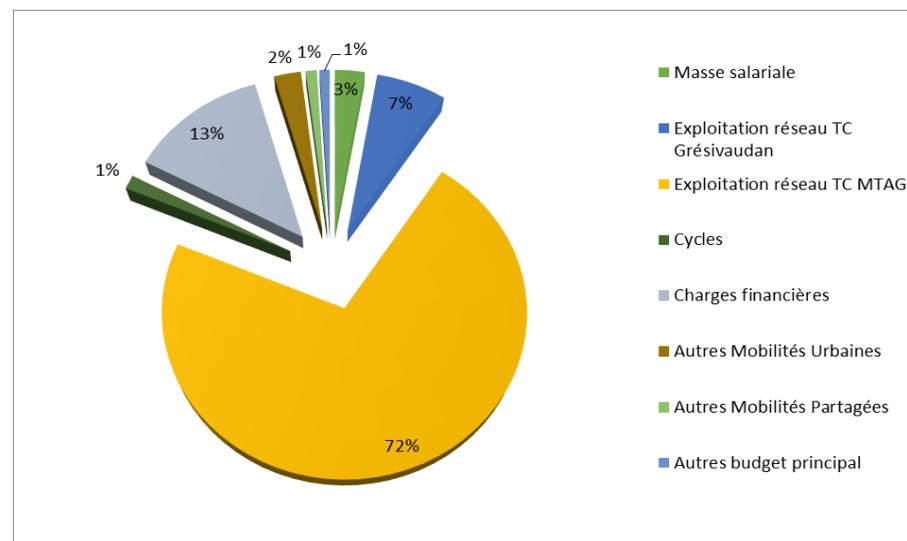
Enfin, l'année 2023 se caractérise par un niveau des autres recettes de fonctionnement élevé de 6,6 M€ contre 2,6 M€ en 2022. Elles comprennent notamment 3,1 M€ d'aide exceptionnelle de l'Etat. Cela correspond à la part du SMMAG au sein de l'enveloppe de 100 M€ dédiée aux AOM hors Ile de France pour faire face à l'impact de la crise sanitaire dans un contexte économique marqué par une hausse des prix de l'énergie.

Le SMMAG a également perçu 0,9 M€ du Fonds Vert sur les actions de covoiturage et d'accompagnement de la ZFE.

### Les charges réelles de fonctionnement

Les charges réelles de fonctionnement (hors flux croisés) s'élèvent à 198,9 M€ contre 177,7 M€ en 2022, soit une augmentation de 21,2 M€ dont plus de la moitié de la hausse (11,2 M€) provient des charges financières dans un contexte de remontée des taux des marchés financiers.

#### Répartition des charges de fonctionnement



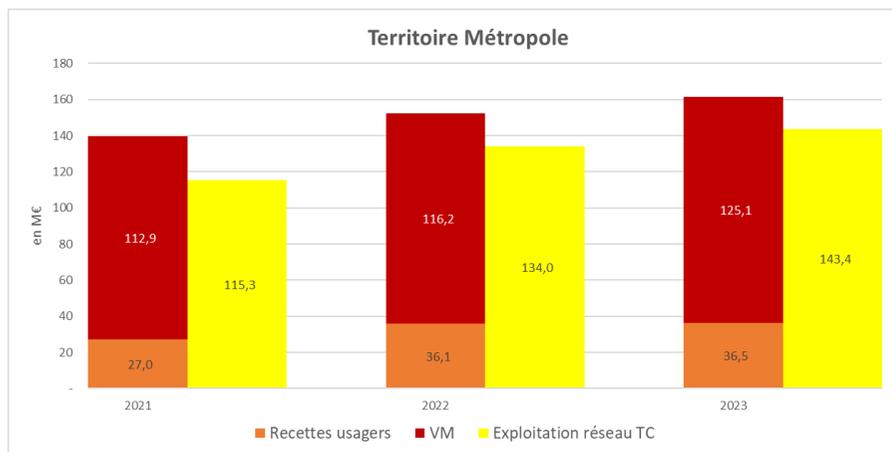
Sur l'ensemble des charges, 181,5 M€ (soit 91 %) concernent le territoire de la Métropole, 16,3 M€ (soit 8%) le territoire du Grésivaudan et 1 M€ le territoire du Pays Voironnais.

### L'exploitation des réseaux

L'essentiel des charges de fonctionnement (79 %) concerne l'exploitation des réseaux avec 156,3 M€ de dépenses pour 2023 contre 146,2 M€ en 2022, soit une augmentation de 10,1 M€ due à l'augmentation du coût de l'énergie et des salaires pour l'essentiel.

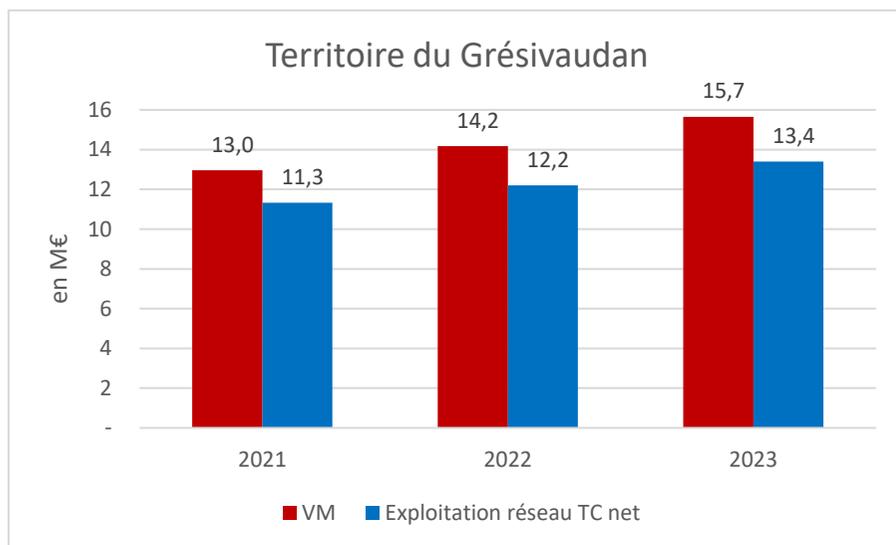
Sur le territoire de la Métropole, la Contribution Financière Forfaitaire (CFF) versée à la SPL TAG est de 143,4 M€ contre 134 M€ en 2022, soit une augmentation de 9,4 M€.

La CFF nette des recettes des usagers est de 107 M€, elle représente 85 % du produit du VM comme en 2022. En 2021, cette charge ne représentait que 78 % du VM. Depuis 2022, l'augmentation de cette charge a réduit les marges du SMMAG pour financer ses autres politiques.



Sur le territoire du Grésivaudan, la charge nette de la DSP ressort à 12,9 M€. Toutefois, les crédits prévus n'ont pas permis de rattacher l'intégralité de la charge qui s'élève à 13,4 M€ pour 2023 contre 12,2 M€ en 2022. Comme pour la Métropole, l'augmentation est due à l'actualisation des indices notamment ceux liés à l'énergie et à la rémunération des conducteurs.

Cette charge est nette des recettes des usagers. Elle représente 86 % du produit du VM du territoire, part stable.



### La masse salariale

Sur l'ensemble des budgets, la masse salariale augmente de 0,3 M€ pour s'établir à 5,4 M€ en raison de la revalorisation de 1,5 du point d'indice au 1er juillet 2023. Elle représente 2,7 % des dépenses.

Pour rappel, la méthode de répartition de la masse salariale prévoit que, la répartition entre compétences et membres se fasse en considérant le coût moyen des agents avec une affectation de l'essentiel des fonctions supports sur le Budget Principal.

Bien que voté par délibération en novembre 2022, ce mode de répartition n'a pas pu être réalisé comptablement sur l'exercice 2022. Afin de faciliter la comparaison, il est présenté, dans ce rapport, les données telles qu'elles figurent dans la maquette comptable et les données telles qu'elles auraient dues être prises en compte après application du nouveau mode de répartition.

### Les autres charges

Le détail des autres charges de fonctionnement est explicité dans la partie détaillée par budget.

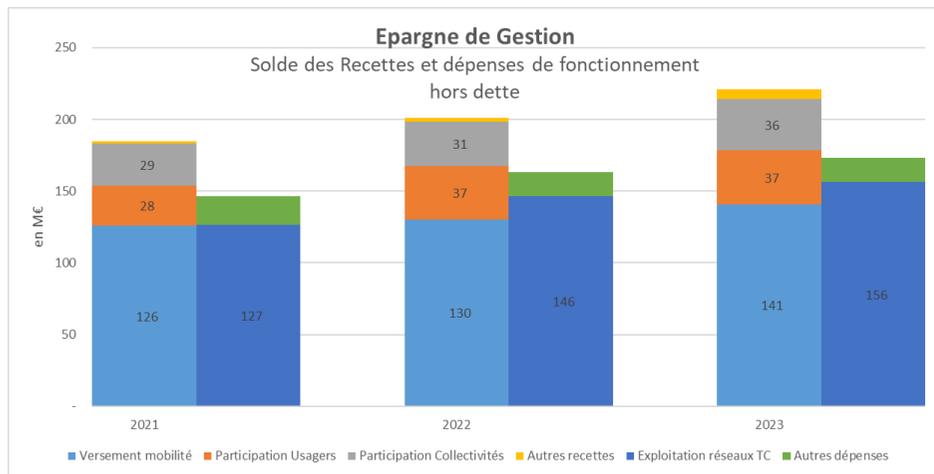
### Les soldes intermédiaires de gestion (SIG)

	en k€	SMMAG CA 2022	SMMAG CA 2023	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voironnais
<b>RECETTES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>		200 047	220 779	197 712	21 100	1 967
Participations		32 049	37 972	30 808	5 260	1 904
Versements mobilité (hors compensations)		129 777	140 200	124 605	15 595	0
Autres recettes courantes		38 222	42 606	42 299	244	63
<b>DEPENSES COURANTES DE FONCTIONNEMENT</b>		163 246	173 310	156 030	16 315	965
Dépenses de fonctionnement		163 246	173 310	156 030	16 315	965
<b>EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		36 801	47 469	41 683	4 785	1 001
Recettes exceptionnelles (hors cessions)		1 230	35	33	1	0
- Dépenses exceptionnelles		115	0	0	0	0
<b>EPARGNE DE GESTION</b>		37 916	47 504	41 716	4 786	1 001
Recettes financières		622	7 555	7 555	0	0
- Charges Financières		14 318	25 547	25 515	0	32
<b>EPARGNE BRUTE (CAF)</b>		24 220	29 512	23 756	4 786	970
Capital de dette		43 637	42 841	42 577	8	256
Capital de dette récupérable		31 500	31 500	31 500	0	0
<b>EPARGNE NETTE</b>		12 083	18 171	12 680	4 779	713

### L'épargne de gestion

L'épargne de gestion (hors mouvements financiers) est de 47,5 M€ contre 37,9 M€ en 2022 soit une amélioration de 9,6 M€. Malgré l'augmentation du coût d'exploitation des réseaux (+ 9,7 M€ de charges nettes des recettes usagers), le SMMAG bénéficie de la reprise du dynamisme de l'emploi (+ 10,4 M€ de

versement mobilité), du soutien renforcé de ses membres (+ 4,7 M€ de participations) et d'un bon niveau de subventions dont les 3 M€ d'aide exceptionnelle de l'Etat.



### L'épargne brute (ou capacité d'autofinancement)

La remontée des taux sur les marchés financiers se traduit par une charge d'intérêt nette du SMMAG qui progresse de 4,3 M€.

En conséquence, l'épargne brute (ou capacité d'autofinancement), solde des recettes et dépenses réelles de fonctionnement (y compris frais financiers), s'élève à 29,5 M€ contre 24,2 M€ en 2022, soit une amélioration de 5,3 M€.

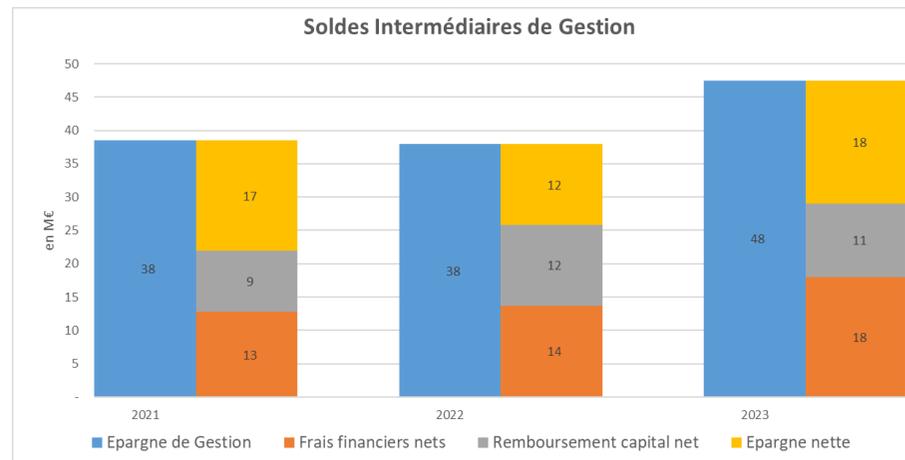
Elle se répartit entre le territoire de la Métropole à hauteur de 23,8 M€ (en hausse de 3,6 M€ par rapport à 2022), celui du Grésivaudan pour 4,8 M€ (en hausse de 1 M€ par rapport à 2022) et celui du pays Voironnais pour 1 M€ (en amélioration importante de 0,7 M€ par rapport à 2022).

### L'épargne nette

En l'absence de nouvelle dette, le remboursement en capital de 42,6 M€ diminue de 1 M€ par rapport à 2022. Il en ressort une amélioration de l'épargne nette (après remboursement net du capital de la dette) qui atteint 18,4 M€, soit une hausse de 6,35 M€.

Toutefois, ce niveau d'épargne reste insuffisant pour couvrir le remboursement de la dette en l'absence de la participation de dette récupérable de la Métropole et du Département (à hauteur de 15,75 M€ chacun), participation qui se termine fin 2025.

En revanche, si la métropole confirme son intention de poursuivre son soutien au SMMAG à hauteur de 15,75 M€, toutes choses égales par ailleurs, l'épargne nette resterait positive.

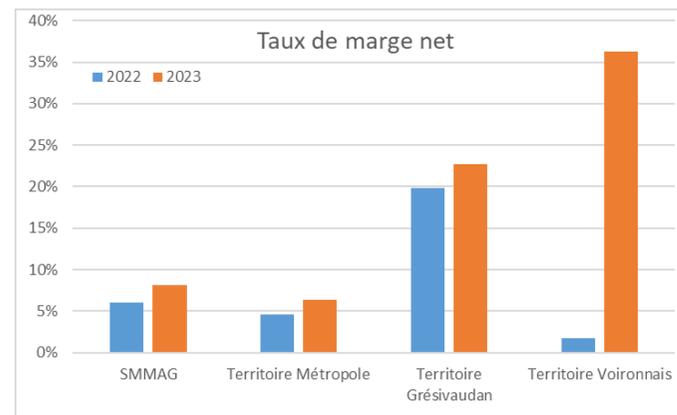


La progression de 6,35 M€ de l'épargne nette se répartit entre les territoires de la manière suivante :

- 4,7 M€ provient de la Métropole, passant de 8,3 M€ à 12,9 M€,
- 1 M€ est à attribuer au Grésivaudan, passant de 3,8 M€ en 2022 à 4,8 M€ en 2023,
- 0,7 M€ résulte du Pays Voironnais, passant de 21 k€ à 713 k€.

### Le taux de marge net

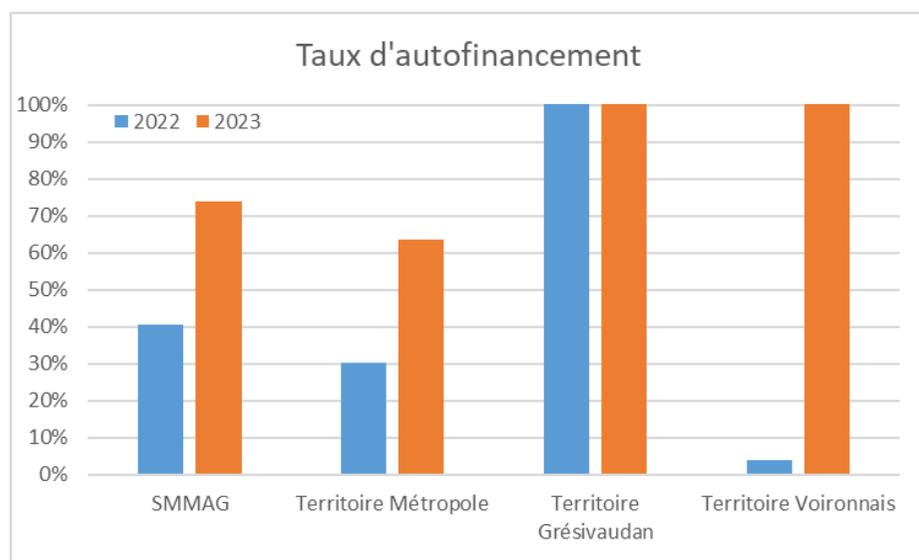
Le taux de marge net (part de l'épargne nette dans les recettes de fonctionnement) s'améliore passant de 6 % en 2022 à 8 % en 2023.



Cette progression se retrouve sur les 3 territoires pour s'établir à 6 % sur le territoire de la Métropole, 23 % sur celui du Grésivaudan et à 36 % sur celui du Pays Voironnais (en très forte amélioration, de 2 % en 2022).

## L'investissement

L'épargne nette, de 12,7 M€, permet de financer près des trois quarts des investissements hors dette contre 40 % sur les 2 dernières années (2021 et 2022). Par territoire, cet autofinancement permet de financer deux tiers des investissements de la Métropole et l'intégralité de ceux des deux autres territoires.



## Dépenses d'investissements

en k€	CA 2022	CA 2023	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voironnais
Emprunts et dettes assimilées	43 637	42 575	42 311	8	256
Remboursement anticipé	14 650	-	-	-	-
Dépenses d'équipement	23 964	24 447	19 849	4 270	329
Participations et créances rattachées	5 629	-	-	-	-
Subventions d'investissement	232	-	-	-	-
Opération pour compte de tiers	43	507	507	-	-
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>88 155</b>	<b>67 529</b>	<b>62 667</b>	<b>4 277</b>	<b>585</b>

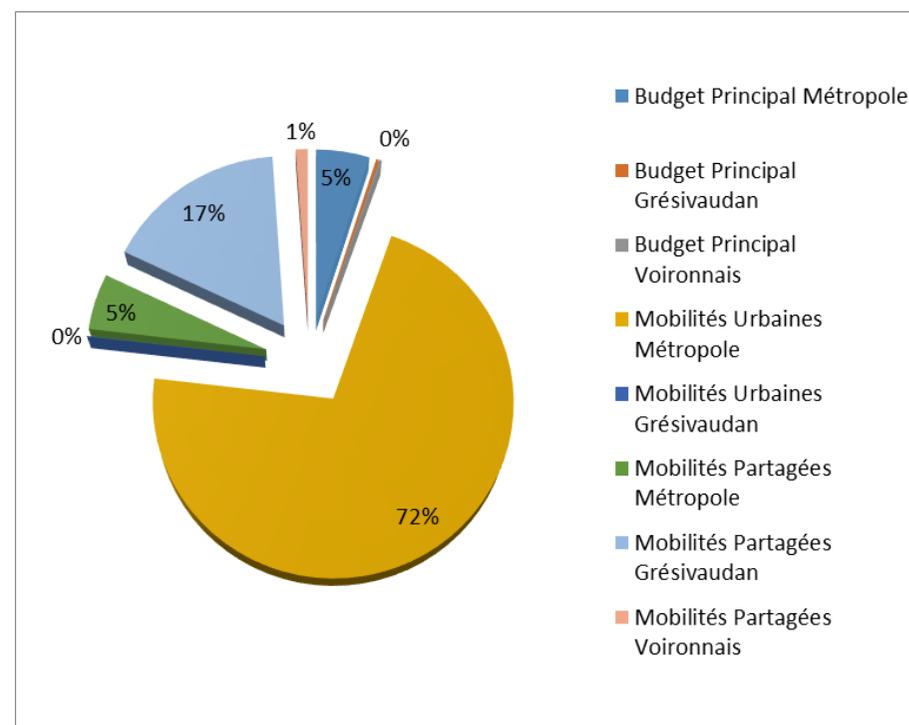
## Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement (dépenses d'investissement hors dette, hors travaux pour compte de tiers et hors recapitalisation soit les chapitres 20, 21 et 23) réalisées en 2023 s'élèvent à 24,4 M€, contre 24 M€ en 2022, soit une légère progression. Le taux de réalisation des crédits prévus au Budget Primitif s'est amélioré passant de 36% en 2022 à 66% en 2023.

Ces dépenses comprennent des dépenses communes aux 3 territoires dont principalement le développement de l'Appli M et du Système d'Information Multimodal pour 0,8 M€.

Pour le service Mvélo+, sur les territoires de la Métropole et du Grésivaudan, il a été acquis 1800 vélos standards musculaires, 110 vélos enfants et 50 Vélos à Assistance Electrique (dont 10 cargos) pour 1,9 M€.

## Répartition des dépenses d'investissement par territoire



Sur le territoire de la Métropole, les autres dépenses d'équipement s'élèvent à 18,1 M€ (soit les trois quarts de l'enveloppe) et concernent principalement :

- L'acquisition de bus articulés (7,3 M€),
- Les gros travaux d'entretien des voies de tramway (2 M€),
- L'installation de la billettique (1,8 M€),
- L'achat de la parcelle nord du dépôt d'Eybens (1,5 M€),
- Les grosses réparations et rénovations de tramway (1 M€),
- Les dépenses du projet de transport par câble entre Fontaine et Saint Martin le Vinoux (0,7 M€),
- ...

Sur le territoire du Grésivaudan, les autres dépenses d'équipement s'élèvent à 3,4 M€ et concernent principalement :

- La poursuite du projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de La Bâtie avec les travaux de la passerelle modes actifs au-dessus de l'autoroute (1,7 M€),
- Les travaux au Versoud pour des aménagements cyclables (0,5 M€),
- Les travaux de la liaison Tencin – La Terrasse (0,5 M€),
- La poursuite des études d'aménagement de pôles d'échanges multimodaux autour des gares et haltes ferroviaires Brignoud et Goncelin (0,3 M€),
- ...

Enfin sur le territoire du Pays Voironnais, les autres dépenses d'équipement s'élèvent à 0,3 M€ et concernent principalement la réhabilitation de la partie centrale du P+R de Bièvre Dauphine (250 k€) et le lancement d'études pour le parking relais de Mauvernay (27 k€).

### Financement des investissements

En complément de l'autofinancement par l'épargne nette, ces dépenses ont bénéficié de subventions à hauteur de 23 %, soit 5,6 M€ de recettes perçues en 2023 dont 3,6 M€ versés par la Métropole.

En 2023, il a été réalisé des cessions pour 1 M€ cela concerne 3 maisons, propriétés du SMMAG qui servaient à loger du personnel de la TAG ainsi qu'une parcelle de terrain sur laquelle est située une antenne relais à Sassenage.

L'ensemble de ces recettes permet de financer les investissements réalisés sans recourir à de nouveaux emprunts en 2023.

### Financement des investissements

en k€	SMMAG CA 2022	SMMAG CA 2023	Territoire Métropole	Territoire Grésivaudan	Territoire Voironnais
<b>Dép. invt (dette incluse)</b>	<b>44 518</b>	<b>24 954</b>	<b>20 356</b>	<b>4 270</b>	<b>329</b>
<b>Dép. invt (hors dette)</b>	<b>29 868</b>	<b>24 954</b>	<b>20 356</b>	<b>4 270</b>	<b>329</b>
Dépenses d'éqt strictes	23 964	24 447	19 849	4 270	329
Subventions	232				
Participations	5 629				
Opération pour compte de tiers	43	507	507		
<b>Remboursement anticipé de dette</b>	<b>14 650</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>Total Financements</b>	<b>42 045</b>	<b>25 525</b>	<b>18 713</b>	<b>6 093</b>	<b>720</b>
Epargne nette	12 083	18 171	12 680	4 779	713
Ressources Propres d'Invt	10 262	7 354	6 033	1 314	6
<b>Emprunt</b>	<b>19 700</b>				
Résultat de clôture de N-1	20 037	17 564	11 755	6 179	-370
Variation du résultat clôture hors affectation et reports	-2 473	571	-1 643	1 823	391
<b>Résultat de clôture de N</b>	<b>17 564</b>	<b>18 135</b>	<b>10 113</b>	<b>8 002</b>	<b>21</b>

L'affectation des dépenses et des recettes par territoire permet d'identifier le mode de financement de chacun.

Sur le territoire de la Métropole, les dépenses d'équipement hors dette sont autofinancées à 64 % et bénéficient d'un financement complémentaire avec un fort niveau de ressources propres d'investissement. En complément, il a été utilisé 1,6 M€ du résultat de 2022 avec un solde qui reste excédentaire à 10,1 M€ fin 2023.

Sur le territoire du Grésivaudan, les dépenses d'équipement sont intégralement autofinancées. Avec des recettes supérieures aux dépenses, il est constaté un excédent de 8 M€ fin 2023.

Sur le territoire du Pays Voironnais, les dépenses d'équipement hors dette sont intégralement autofinancées. L'excédent 2023 de 391 k€ permet de totalement recouvrir le déficit de 2022 (370 k€), soit le constat d'un excédent consolidé de 21 k€.

### Le résultat consolidé 2023

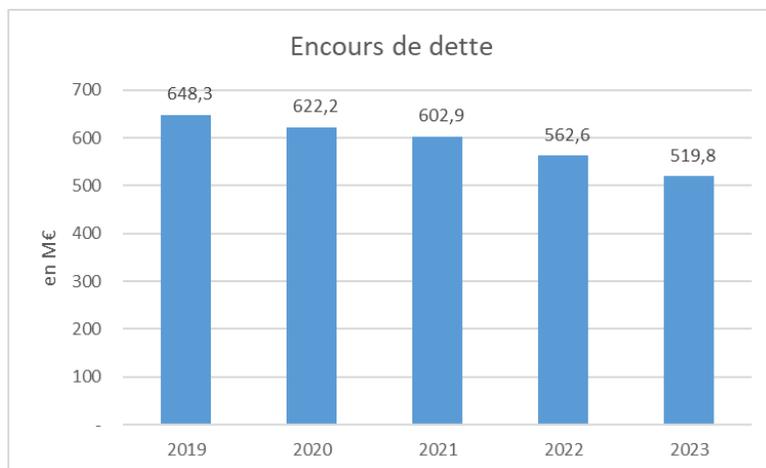
L'exercice 2023 se clot avec un excédent de 0,5 M€ qui s'ajoute au résultat de 2022 de 17,6 M€ pour former un résultat consolidé fin 2023 de 18,1 M€. il pourra être utilisé pour financer les rattachements à l'exercice 2023 qui n'ont pu être réalisés du fait du changement de nomenclature du Budget principal et les investissements de 2024 sans recourir à l'emprunt dans une période de taux d'intérêts élevés sur les marchés financiers.

Il est affecté pour 10,1 M€ au territoire de la Métropole, pour 8 M€ à celui du Grésivaudan et un solde de 21 k€ au Pays Voironnais (après 2 exercices en déficit).

## L'encours de la dette

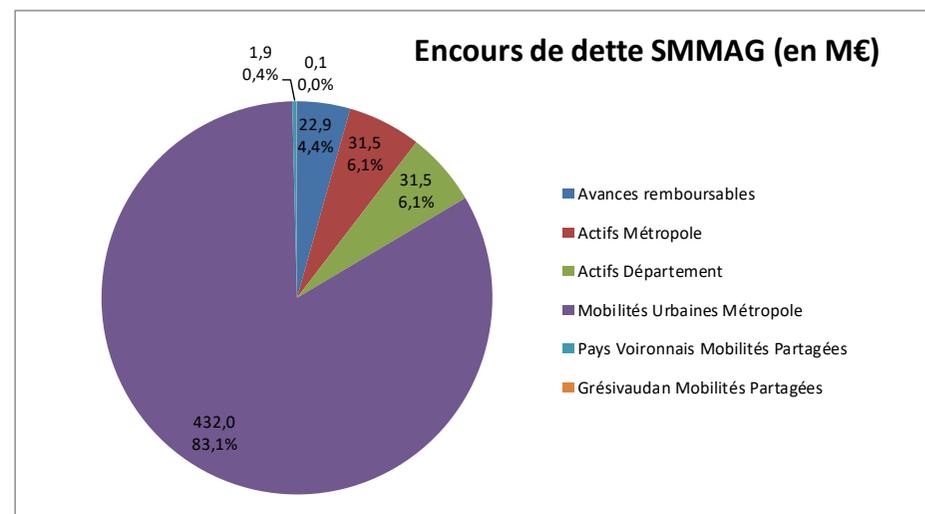
L'encours de dette du SMMAG s'élève à 519,9 M€ au 31 décembre 2023 contre 562,7 M€ fin 2022, soit un désendettement de 42,8 M€ dont 31,5 M€ conformes au protocole de 2015.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 (encours de 648,3 M€), le SMMAG s'est désendetté de 128,5 M€.



L'encours de dette est composé de :

- 22,9 M€ d'avances remboursables versées par l'Etat,
- 63 M€ d'encours de dette récupérable auprès du Département et de la Métropole,
- 432 M€ d'encours de dette Métropole,
- 1,88 M€ de dette transférée du Pays Voironnais sous la forme de dette récupérable,
- 0,13 M€ de dette mobilisée en 2020 du Grésivaudan.



Pour rappel, les 22,9 M€ d'avances remboursables de l'Etat sont à rembourser dès que la somme des recettes tarifaires et de VM, pour chacune de ces recettes, dépasse la moyenne de ces produits pour les années 2017 à 2019. Avec des recettes usagers de 36,5 M€ en 2023, il n'est toujours pas atteint le niveau moyen de recettes des années 2017 à 2019, soit 37 M€.

La date limite de remboursement de ces avances ne peut toutefois être ultérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2031.

La capacité de désendettement du SMMAG est de 18 années contre 23 années en 2022.

Par principe au sein du SMMAG, chaque territoire rembourse la dette ayant financé les investissements sur son territoire. Sur la Métropole, avec un encours de dette de 518 M€, la capacité de désendettement est encore de 22 années ; sur celui du Pays Voironnais, avec un encours de 2 M€, elle est de 2 années et sur le Grésivaudan, avec un encours de 0,3 M€, la capacité de désendettement est de 0,1 année.

## BUDGET PRINCIPAL

Ce budget concerne essentiellement les compétences obligatoires du SMMAG avec la coordination des services de mobilité, le développement d'un système d'information multimodal, d'une tarification coordonnée permettant la délivrance de titres de transport uniques ou unifiés.

Ce budget n'est pas assujéti à TVA et ses montants sont donc TTC.

### Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 141,9 M€ contre 130,9 M€ en 2022, soit une augmentation de 11 M€ dont 10,4 M€ pour le Versement Mobilité (VM).

RECETTES EN €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Voironnais
Solde de produits VM	3 548 278	4 826 743	4 215 322	611 421	
Participation du Pays Voironnais	224 095	837 153			837 153
Participation du Département	117 257	285 559	194 416	48 784	42 359
Solde autres produits de gestion	3 214				
<b>Recettes courantes hors reversements</b>	<b>3 892 845</b>	<b>5 949 455</b>	<b>4 409 738</b>	<b>660 205</b>	<b>879 512</b>
Produits exceptionnels	206 529	15 942	15 942		
<b>Recettes affectées au Budget Principal</b>	<b>4 099 374</b>	<b>5 965 396</b>	<b>4 425 679</b>	<b>660 205</b>	<b>879 512</b>
Reversement de produits VM	126 812 458	135 957 673	120 913 056	15 044 617	
<b>Recettes de Fonctionnement</b>	<b>130 911 832</b>	<b>141 923 069</b>	<b>125 338 735</b>	<b>15 704 822</b>	<b>879 512</b>

Les produits liés au VM (produit fiscal et compensation) s'élèvent à 140,8 M€ dont seul un solde de 4,8 M€ est nécessaire au financement des dépenses de ce budget.

Les reversements aux Budgets Annexes s'élèvent donc à 136 M€ répartis entre les budgets selon leur besoin de financement :

RECETTES	CA 2022	CA 2023	2023 Métropole	2023 Grésivaudan
Versement Mobilité	129 776 809	140 200 347	124 605 137	15 595 210
Compensation VM	583 926	584 068	523 240	60 828
<b>Recettes VM</b>	<b>130 360 735</b>	<b>140 784 416</b>	<b>125 128 378</b>	<b>15 656 038</b>

Budget Principal	<b>3 548 278</b>	<b>4 826 743</b>	4 215 322	611 421
BA 01 Mobilités urbaines	<b>116 076 673</b>	<b>128 539 674</b>	118 265 639	10 274 035
BA 02 Mobilités partagées	<b>10 735 785</b>	<b>7 417 999</b>	2 647 417	4 770 582

Les recettes du Budget Principal comprennent également les participations de 837 k€ du Pays Voironnais et 286 k€ du Département pour le financement des actions qui les concernent ainsi que le fonctionnement général du syndicat.

### Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 139,3 M€ contre 129,2 M€ en 2022, soit une augmentation de 10 M€.

Elles sont composées pour 136 M€ (en augmentation de 9,1 M€), soit 98 % des dépenses de reversements de produits de VM aux budgets annexes.

Hors reversements de VM, les dépenses de fonctionnement affectées au Budget Principal s'élèvent à 4,8 M€ contre 3,5 M€ en 2022.

L'augmentation s'explique essentiellement par les nouvelles règles de répartition de la masse salariale et des charges de structure liées pour 1 M€.

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

DEPENSES	Total CA 2022	Total CA 2023	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais
Charges à caractère général	<b>1 804 082</b>	<b>1 565 044</b>	1 234 953	175 697	154 394
Charges de personnel	<b>322 867</b>	<b>1 436 799</b>	988 212	234 012	214 575
Charges de personnel avec répartition MS 12mois	1 514 165				
Restitution VM	<b>8 428</b>	<b>9 790</b>	9 790		
Autres charges de gestion courante	<b>262 718</b>	<b>279 526</b>	193 253	44 986	41 287
Reversement VM	<b>126 812 457</b>	<b>135 957 673</b>	120 913 056	15 044 617	
<b>Total dépenses réelles fonctionnement</b>	<b>129 210 550</b>	<b>139 248 833</b>	<b>123 339 265</b>	<b>15 499 311</b>	<b>410 256</b>
<b>Total dépenses réelles fonctionnement avec MS</b>	<b>130 401 848</b>	<b>139 248 833</b>	<b>123 339 265</b>	<b>15 499 311</b>	<b>410 256</b>

Sur le Système d'Information et l'Appli M, pour un coût de 0,9 M€ (ou 1,2 M€ en incluant la masse salariale associée), il a été mis en place :

- La maintenance logicielle pour garder un outil opérationnel et pérenne. En parallèle, de nombreuses données ont été intégrées, pour amener aux usagers une information plus qualitative (affluence prédictive dans les transports en commun, cheminements PMR, taxis ...).
- La mutualisation des outils web permettant ainsi de les rendre intégrables par ses membres.
- L'intégration des applicatifs des industriels dans l'Appli M (notamment résolutions de problèmes sur les intégrations de caméra pour la validation, etc...).

Concernant les éléments de planification pour un coût de 0,35 M€ (ou 0,6 M€ en incluant la masse salariale associée), les réalisations notables sont :

- le lancement de la démarche d'élaboration du nouveau Plan de Mobilité (290 k€),

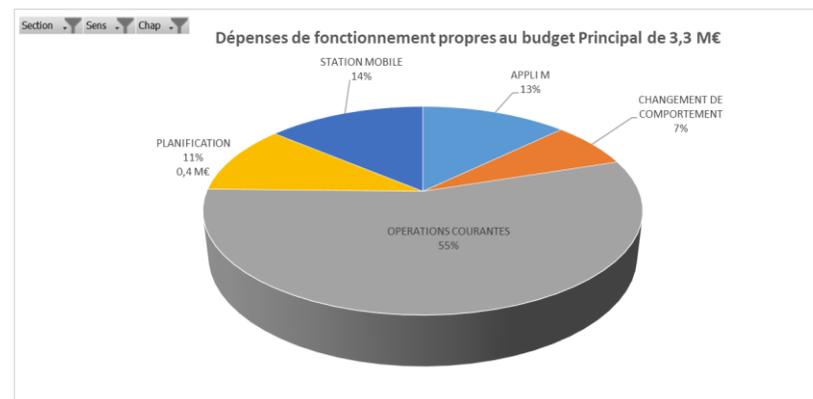
- l'adoption du schéma directeur des parcs-relais et aires de covoiturage (21 k€),
- de nombreuses enquêtes et des campagnes de comptages afin de produire des indicateurs synthétiques et des analyses quantitatives et qualitatives sur tous les modes de déplacements (36 k€).

Au titre de l'accompagnement au changement de comportement pour un coût de 0,2 M€ (ou 0,6 M€ en incluant la masse salariale associée), les réalisations notables sont :

- Deux campagnes de communication mettant en avant les complémentarités entre transports en commun (réseaux MTougo et M TAG) et covoiturage (service M covoit' Lignes +), d'une part, et transports en commun et parkings-relais, d'autre part,
- Des actions sur le terrain pour expliquer au grand public ces complémentarités de modes de transports,
- Une quarantaine de conseils individualisés à destination du grand public à l'agence de mobilité Station Mobile,
- Un plan multimodal de desserte du domaine universitaire et la communication des offres tarifaires promotionnelles proposées à l'occasion du Challenge Mobilité (offres combinées TC + Mvélo+ et TC + M covoit' Lignes+).

Cout Complet par programme			
En K€	Réalisé	Masse salariale	Cout complet
APPLI M	421	154	575
CHANGEMENT DE COMPORTEMENT	235	371	606
OPERATIONS COURANTES	379	515	894
PLANIFICATION	352	244	596
STATION MOBILE	457	154	610
<b>Total</b>	<b>1 845</b>	<b>1 437</b>	<b>3 281</b>

Le coût de fonctionnement institutionnel du syndicat s'est élevé à 0,9 M€ comprenant la masse salariale des services concernés, les indemnités des élus, des charges générales comme les assurances, les conseils juridiques, de la communication institutionnelle ...



### L'investissement

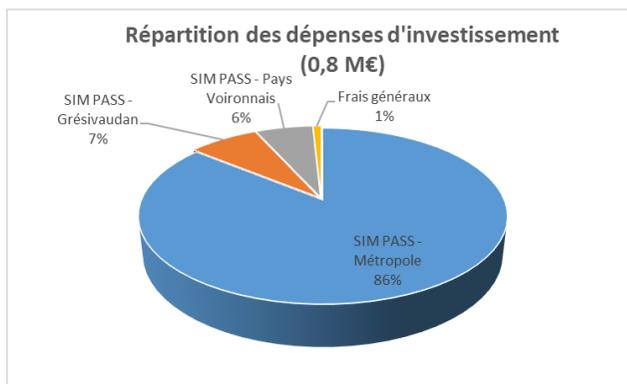
Les dépenses d'équipement s'élèvent à 0,8 M€ contre 1,5 M€ en 2022 avec un taux de réalisation de 58 % des crédits inscrits. Cette baisse s'explique par des retards de livraison de l'Appli M ainsi que des retards de traitements administratifs.

DEPENSES	Total CA 2022	Total CA 2023	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais
Dépenses d'équipement	1 539 863	835 780	722 187	62 606	50 987
Charges à répartir	1 480 241	835 780	722 187	62 606	50 987
dont Centre de ressources, études (881 et 93x)	23 988	7 036	4 865	1 132	1 039
dont SIM PASS (861 et 851)	1 456 253	828 743	717 322	61 474	49 947
Charges propres à chaque territoire	59 622	0	0	0	0
dont Centre de ressources, études (881 et 93x)	59 622	0			

Elles concernent uniquement des dépenses communes qui se répartissent entre la Métropole (86 %), le Grésivaudan (8 %) et le Pays Voironnais (6 %) selon le prorata de l'offre commerciale de chaque réseau de transport en commun.

Les dépenses de l'Appli M (0,8 M€) comprennent, le développement intégré de la billettique permettant l'achat de titres de transport au sein de l'application Désormais, l'intégration des principales fonctionnalités de l'Appli M est réalisée et il convient maintenant de fiabiliser et d'augmenter la visibilité sur les offres complémentaires.

4 nouveaux compteurs vélos permanents ont été déployés sur le Grésivaudan et le Voironnais, pour renforcer le dispositif de l'Observatoire des mobilités (7 k€).



Le Budget Principal comporte 17 k€ de recette d'investissement pour l'enquête mobilité du territoire métropolitain versé par le Département.

Le résultat de gestion de fonctionnement 2023 s'élève à 2,3 M€ auquel s'ajoute la reprise de résultat 2022 de 306 k€, soit un résultat consolidé de clôture de 2,6 M€ en fonctionnement permettant de couvrir le solde d'investissement en déficit de 0,9 M€.

Après couverture du besoin de financement de la section d'investissement, il est proposé de reporter en fonctionnement l'excédent de 1,7 M€ (958 k€ relevant du territoire de la Métropole, 675 k€ du territoire du Grésivaudan et 23 k€ pour le Pays Voironnais).

en €	SMMAG CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Voironnais
Résultat de clôture de N-1	70 715	306 620	170 161	531 605	- 395 146
Variation du résultat clôture hors affectation et reports	235 905	1 348 822	787 649	142 904	418 269
<b>Résultat de clôture de N</b>	<b>306 620</b>	<b>1 655 442</b>	<b>957 809</b>	<b>674 510</b>	<b>23 123</b>

## BALANCE BUDGET PRINCIPAL

### BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
73	Versement Mobilité	129 776 809	124 605 137	15 595 210		140 200 347
74	Participation CD 38	117 257	194 416	48 784	42 359	285 559
	Participation CAPV	224 095			837 153	837 153
75	Compensation VM	587 141	523 241	60 828		584 069
77	Produits exceptionnels	206 529	15 942			15 942
<b>Total recettes réelles de fct</b>		<b>130 911 832</b>	<b>125 338 736</b>	<b>15 704 822</b>	<b>879 512</b>	<b>141 923 070</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	70 715	170 161	531 605	-395 146	306 620
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>130 982 547</b>	<b>125 508 897</b>	<b>16 236 427</b>	<b>484 366</b>	<b>142 229 690</b>
042	Opération d'ordre de transfert sections	27 017	27 017			27 017
<b>Total recettes d'ordre de fct</b>		<b>27 017</b>	<b>27 017</b>			<b>27 017</b>
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>131 009 564</b>	<b>125 535 914</b>	<b>16 236 427</b>	<b>484 366</b>	<b>142 256 707</b>

CHAP.	DEPENSES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 804 082</b>	<b>1 234 953</b>	<b>175 697</b>	<b>154 394</b>	<b>1 565 044</b>
	Charges à répartir	1 820 354	1 234 953	175 697	154 394	1 565 044
	Charges de structure 903xxx	248 436	107 885	25 114	23 049	156 048
	Charges propres à chaque territoire	-16 272				0
012	<b>Charges de personnel</b>	<b>322 867</b>	<b>988 212</b>	<b>234 012</b>	<b>214 575</b>	<b>1 436 799</b>
014	Restitution VM	8 428	9 790			9 790
65	Autres charges de gestion courante	262 718	193 253	44 986	41 287	279 526
67	Charges exceptionnelles					
<b>Total hors reversement VM</b>		<b>2 398 093</b>	<b>2 426 209</b>	<b>454 694</b>	<b>410 256</b>	<b>3 291 160</b>
65	Reversement VM	126 812 457	120 913 056	15 044 617		135 957 673
<b>Charges de gestion courante</b>		<b>129 210 550</b>	<b>123 339 265</b>	<b>15 499 311</b>	<b>410 256</b>	<b>139 248 833</b>
<b>Total dépenses réelles fonctionnement</b>		<b>129 210 550</b>	<b>123 339 265</b>	<b>15 499 311</b>	<b>410 256</b>	<b>139 248 833</b>
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opération d'ordre de transfert sections	835 253	431 205	8 209	6 670	446 084
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>130 045 803</b>	<b>123 770 470</b>	<b>15 507 521</b>	<b>416 926</b>	<b>139 694 917,21</b>

### L'encours de dette

L'encours de dette au 31 décembre 2023 s'élève à 9 453 496 €, aucun remboursement n'est intervenu depuis le versement des avances de l'Etat. Ce montant correspond aux avances remboursables versées en 2020 et 2021. Il s'agit d'une dette sans frais financiers.

Les avances sont affectées à hauteur de 9,3 M€ au territoire de la Métropole et à hauteur de 146 186 € au territoire du Grésivaudan.

## BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
13	Subventions d'investissement	86 688				0
20	Immobilisations incorporelles	1 515 875	717 322	61 474	49 947	828 743
21	Immobilisations corporelles	23 988	4 865	1 132	1 039	7 036
	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>1 539 863</b>	<b>722 187</b>	<b>62 606</b>	<b>50 987</b>	<b>835 780</b>
26	Titres de participation	500				0
4581	Opération pour compte de tiers		506 919			506 919
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 627 051</b>	<b>1 229 106</b>	<b>62 606</b>	<b>50 987</b>	<b>1 342 698</b>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	2 305 298	367 106	198 650	91 384	657 140
	<b>Total dépenses mixtes d'investissement</b>	<b>2 305 298</b>	<b>367 106</b>	<b>198 650</b>	<b>91 384</b>	<b>657 140</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	27 017	27 017,00			27 017
	<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>27 017</b>	<b>27 017</b>			<b>27 017</b>
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>3 959 366</b>	<b>1 623 229</b>	<b>261 256</b>	<b>142 371</b>	<b>2 026 855</b>

CHAP.	RECETTES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
1068	Autres réserves	2 305 298	367 106	198 650	91 384	657 140
13	Subventions d'investissement	161 675	17 284			17 284
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 466 973</b>	<b>384 390</b>	<b>198 650</b>	<b>91 384</b>	<b>674 423</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	835 253	431 205	8 209	6 670	446 084
	<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>835 253</b>	<b>431 205</b>	<b>8 209</b>	<b>6 670</b>	<b>446 084</b>
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 302 226</b>	<b>815 595</b>	<b>206 859</b>	<b>98 054</b>	<b>1 120 507</b>

## BUDGET ANNEXE MOBILITES PARTAGEES.

Le Budget Annexe Mobilités Actives, Partagées et Multimodalité retrace l'ensemble des opérations relevant des compétences transférées par chacun des membres du syndicat pour :

- La mise en œuvre commune de services relatifs aux usages partagés des véhicules,
- La réalisation de pôles d'échanges multimodaux, parkings de covoiturage et haltes ferroviaires périurbaines,
- La promotion et le développement de l'utilisation du cycle,
- Les actions visant à accompagner les changements de comportements.

Le budget étant assujéti à TVA, les crédits sont inscrits pour leurs montants HT.

L'équilibre du Budget Annexe, sur le territoire de la Métropole et du Grésivaudan, est assuré par le reversement de Versement Mobilité du Budget Principal pour l'essentiel.

Sur le territoire du Pays Voironnais, l'ensemble des dépenses sont financées par une participation en fonctionnement.

### Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 10,7 M€ contre 13,1 M€ en 2022 avec une diminution liée au volume de VM reversé en fonction des besoins de financement.

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

RECETTES	Total CA 2022	Total CA 2023	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais
Produits des services	917 498	1 019 162	704 993	164 111	62 565
Participation du Département	<b>389 328</b>	<b>376 341</b>	126 796	197 108	52 437
Participation Pays Voironnais	<b>944 234</b>	<b>907 841</b>			907 841
Participations autres		<b>861 943</b>	733 602	64 171	64 171
Autres produits de gestion courante	<b>101 212</b>	<b>102 936</b>	83 499	19 437	
Produits exceptionnels	42	1	1	0	
Reversement VM	<b>10 735 785</b>	<b>7 417 999</b>	2 647 417	4 770 582	
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>13 088 098</b>	<b>10 686 224</b>	<b>4 296 308</b>	<b>5 215 409</b>	<b>1 087 014</b>

Sur les territoires de la Métropole et du Grésivaudan, elles sont complétées des recettes du service de location M'Vélo+ stables par rapport à 2022 afin de s'établir à 0,9 M€. Malgré une progression des locations, ces recettes stagnent du fait notamment de l'adoption d'une nouvelle tarification en septembre 2022, de fusion des tarifs réduits et un ajustement à la baisse des tarifs de location de

VAE. Cela est renforcé par l'opération Bike to campus menée en septembre 2023 avec un tarif promotionnel étudiant de 49 € pour 10 mois.

Sur le territoire du Pays Voironnais, les recettes de 1 M€ sont composées de la participation du Pays Voironnais de 908 k€ (contre 944 k€ l'année précédente) et des recettes issues des usagers des parkings de Moirans pour 63 k€ (contre 74 k€ en 2022).

La participation du Département s'élève à 376 k€ contre 389 k€ en 2022.

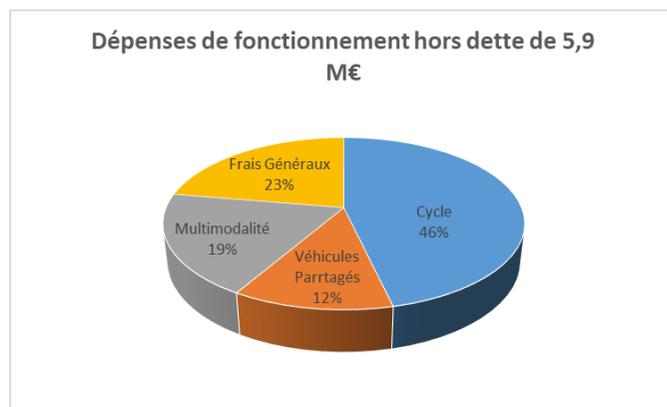
### Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 5,9 M€ (contre 4,6 M€ en 2022 avec la nouvelle répartition de la masse salariale), l'augmentation concerne principalement le développement des actions de covoiturage et de l'accompagnement au changement (y compris ZFE).

#### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

DEPENSES	Total CA 2022	Total CA 2023	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais
Charges à caractère général	3 252 451	4 367 783	3 190 670	779 899	397 215
Charges de personnel	1 090 546	1 133 174	456 082	533 848	143 244
Charges de personnel - avec MS 12	1 152 620				
Autres charges de gestion courante	155 100	385 719	332 630	38 661	14 428
Charges exceptionnelles	788	110	76	18	16
Charges financières	37 986	31 994		268	31 726
Dotations aux amortissements et		656			
<b>Dépenses réelles fonctionnement</b>	<b>4 536 872</b>	<b>5 919 436</b>	<b>3 980 114</b>	<b>1 352 693</b>	<b>586 629</b>
<b>Dépenses réelles fonctionnement - avec MS</b>	<b>4 598 946</b>	<b>5 919 436</b>	<b>3 980 114</b>	<b>1 352 693</b>	<b>586 629</b>

Ces charges hors dette concernent pour 46 % la politique cyclable et pour 23 % les charges liées aux frais généraux (charges de personnel et de structure).



### Dépenses de fonctionnement hors dette

en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Voironnais
Général	1 476 920	1 316 266	582 866	563 209	170 191
Mobilités actives	2 584 711	2 728 570	2 177 104	551 465	0
Mobilités partagées	319 224	712 752	353 515	179 618	228 097
Multimodalités	180 104	1 129 855	866 628	58 133	156 615
<b>Dépenses fct hors dette</b>	<b>4 560 959</b>	<b>5 887 442</b>	<b>3 980 114</b>	<b>1 352 425</b>	<b>554 903</b>

Les dépenses de la politique cycle (commune au territoire métropolitain et Grésivaudan) correspondent principalement (84 %) au contrat d'exploitation du service Mvélo + dont la flotte est désormais de plus de 10 000 vélos (2,3 M€).

Les autres réalisations de cette politique concernent :

- des animations vélo dont la 8<sup>ème</sup> édition de la « Faites du vélo » et des campagnes de communication du service Mvélo+ (190 k€),
- l'entretien des consignes (109 k€) et les fournitures de 6 stations Chronovélo,
- le déploiement en octobre d'un dispositif d'aide à l'achat de vélo sur trois mois avec près de 2100 demandes de bons,
- l'adoption du schéma directeur en novembre et l'étude d'une charte graphique pour le réseau principal.

#### ZOOM POLITIQUE CYCLE

en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Evolution CA 2023 / CA 2022
Dépenses de fonctionnement cycle	2 584 711	2 728 570	2 177 104	551 465	6%
Contribution usagers (recette M vélo+)	843 918	869 104	704 993	164 111	3%
<b>Coût SMMAG</b>	<b>1 740 794</b>	<b>1 859 465</b>	<b>1 472 111</b>	<b>387 354</b>	<b>7%</b>

Les contributions des usagers (recettes du service M'Vélo+), de 869 k€, ne couvrent qu'un tiers des dépenses de fonctionnement de la politique cyclable (2,7 M€). Il en ressort un reste à charge pour le SMMAG de 1,9 M€ pour 2023, soit 0,2 M€ de plus qu'en 2022.

Concernant la multimodalité, les charges de 1,1 M€ comprennent, d'une part, de l'accompagnement de la ZFE (438 k€) et de l'accompagnement au changement (359 k€).

Concernant la ZFE, cet accompagnement comprend les dépenses de communication et l'ensemble des coûts de réalisation des entretiens et de reporting réalisés par la SPL M TAG. Cet accompagnement se traduit également par des aides financières au changement de mobilité distribuées via une carte bancaire prépayée. Pour l'année 2023 (septembre à décembre), 195 entretiens ont été réalisés, 8 aides ont été distribuées avec 2 267 € ont été dépensés auprès des services de mobilité du territoire.

L'accompagnement au changement via le dispositif M Pro a rendu possible l'accompagnement de plus de 250 employeurs. Les animations auprès de ces employeurs ont permis de sensibiliser plus de 600 personnes. Les 40 enquêtes réalisées auprès des salariés (plus de 70 000 salariés concernés) sur leurs déplacements domicile-travail et professionnels, ont conduit à une baisse de la part modale de la voiture individuelle de l'ordre de 10 %.

Le SMMAG a également participé à l'avancement du projet de déplacement de la halte de Pont-de-Claix sur le site du pôle d'échanges multimodal de l'Etoile ainsi qu'aux frais d'exploitation des pôles d'échange multimodaux de Rives (59 k€) et à ceux des parkings Coste et Moirans (81 k€).

Les dépenses de fonctionnement consacrées aux mobilités partagées ont doublé en raison de la hausse de l'exploitation des lignes de covoiturage M covoit' Lignes + et la licence pour développement du service M covoit RDV (0,5 M€).

Enfin, les frais généraux sont principalement composés des charges de personnel pour 1,1 M€, de remboursement de charges de structures pour 0,1 M€.

Coût complet par politique sectorielle			
En €	CA 2023	Masse salariale	Coût complet
Cycle	2 728 570	371 200	3 099 770
Covoiturage/Autopartage	712 752	127 600	840 352
Multimodalité	1 129 855	419 050	1 548 905
Frais généraux	183 092	215 324	398 416
<b>Total</b>	<b>4 754 268</b>	<b>1 133 174</b>	<b>5 887 442</b>

Globalement, les dépenses sont affectées au territoire de la Métropole à 67 %, soit 4 M€, du Grésivaudan à 23 %, soit 1,4 M€ et du Pays Voironnais à 10%, soit 0,6 M€.

L'annuité de la dette s'élève à 295 923 € en 2023 contre 314 056 € en 2022 en baisse de 6 %. Elle correspond au remboursement de la dette transférée par le Pays Voironnais au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ainsi que de l'emprunt de 2020 affecté au Grésivaudan. Elle comprend le remboursement en capital pour 263 929 € et les frais financiers pour un montant de 31 994 €.

en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Pays voironnais
Remboursement capital	276 070	263 929	0	7 500	256 429
Intérêts	37 986	31 994	0	268	31 726
<b>TOTAL ANNUITE</b>	<b>314 056</b>	<b>295 923</b>	<b>0</b>	<b>7 768</b>	<b>288 155</b>

## L'investissement

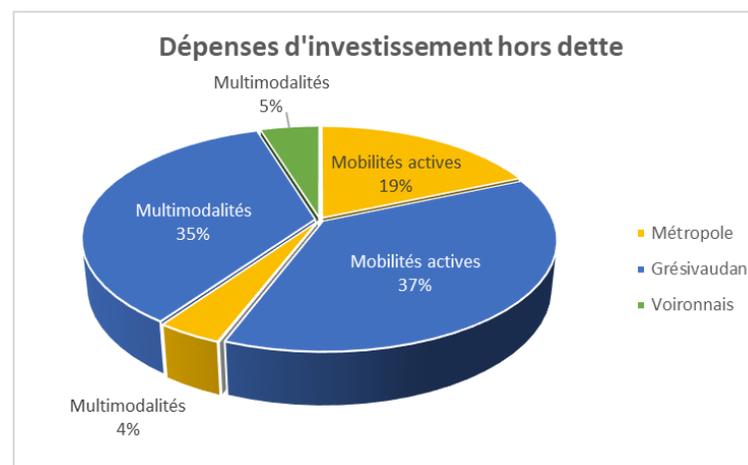
### Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'investissement hors dette s'élèvent à 5,8 M€ contre 3,6 M€ en 2022, soit une hausse de 2,2 M€ qui résulte majoritairement de la politique cycle.

Le taux de réalisation des crédits inscrits 2023 est de 49 % (contre 38% en 2022). Les principaux décalages sont dus au recalage du planning de pose de la passerelle et des aléas météo sur le PEM la Bâtie.

DEPENSES en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Voironnais
Emprunts et dettes assimilées	276 070	263 929		7 500	256 429
Immobilisations incorporelles	271 439	223 889	45 433	151 165	27 291
Immobilisations corporelles	1 441 151	2 044 843	1 249 765	794 619	460
Immobilisations en cours	1 403 822	3 499 731		942	3 248 877
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>3 116 412</b>	<b>5 768 463</b>	<b>1 296 139</b>	<b>4 194 661</b>	<b>277 663</b>
Titres de participation	268 500				
Subventions d'investissement	145 000				
Opération pour compte de tiers	42 766				
<b>Dépenses réelles d'investissement hors dette</b>	<b>3 572 677</b>	<b>5 768 463</b>	<b>1 296 139</b>	<b>4 194 661</b>	<b>277 663</b>

Ces dépenses concernent pour la quasi-totalité la politique cyclable (58 %) et les multimodalités (44 %).



### Dépenses d'investissement hors dette

en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Voironnais
Mobilités actives	1 207 229	3 222 254	1 071 002	2 151 252	0
Mobilités partagées	328 287	1 501	1 501	0	0
Multimodalités	2 037 162	2 544 708	223 636	2 043 409	277 663
<b>Dépenses réelles d'invst hors dette</b>	<b>3 572 676</b>	<b>5 768 463</b>	<b>1 296 139</b>	<b>4 194 661</b>	<b>277 663</b>

Les investissements réalisés sur la politique cycle s'élèvent à 3,2 M€ contre 1,2 M€ en 2022 et comprennent :

- les dépenses communes relatives à l'achat de vélos acquis soit 1800 vélos standards musculaires, 110 vélos enfants et 50 VAE (dont 10 cargos) pour 1,4 M€,
- les dépenses liées aux aménagements d'infrastructures cycles dans le Grésivaudan :
  - une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune du Versoud pour des aménagements cyclables (483 k€),
  - la réalisation de travaux pour la liaison Tencin – La Terrasse (475 k€),
  - la poursuite des études de la liaison La Bâtie le Versoud (240 k€),
  - le projet de liaison inter-Rives Crolles-Brignoud avec la poursuite des études sur l'aménagement de l'itinéraire suite à l'incendie du pont de Brignoud (153 k€).

Les projets menés en faveur de la multimodalité représentent 2,5 M€ de dépenses. L'essentiel (67 %) est consacré à la poursuite du projet d'aménagement du pôle d'échanges multimodal de La Bâtie avec les travaux de la passerelle modes actifs au-dessus de l'autoroute (1,7 M€). Ces travaux de constructions concernent le territoire du Grésivaudan. Les réalisations restantes concernent :

- la poursuite des études d'aménagement de pôles d'échanges multimodaux autour des gares et haltes ferroviaires de Brignoud et Goncelin (274 k€),
- la réhabilitation de la partie centrale du P+R Bièvre Dauphine (250 k€),
- l'installation en P+R de 8 bornes de recharges pour véhicules électriques sur différents sites de la Métropole (La Tronche Grand Sablon, Vif La Valonne etc.) dont deux sont destinées à l'autopartage (Eybens le Verderet et Seyssinet-Pariset Hôtel de ville) (178 k€).

### Le financement des investissements

Les investissements sont financés à 78 % par l'épargne nette et le restant par des subventions.

La Métropole a perçu une subvention de la Région (15 k€) et une subvention du Département (27 k€) pour le PEM de Domène dans le cadre d'études (avant-projet et faune flore).

Le Grésivaudan a perçu :

- une subvention de l'Etat (ATFIF) dans le cadre de l'appel à projet « fonds

mobilités actives – continuité cyclables » pour le financement de la traversée de l'échangeur de Crolles, de la Bâtie et la traversée de Rives entre la Terrasse et Tencin pour 915 k€

- une subvention du Département pour le PEM de La Bâtie pour 308 k€.

Sur le territoire du Voironnais, les dépenses d'investissement, de 278 k€, sont autofinancées à 88 %. Le complément provient de la subvention du Département pour financer les P+R de Rives et Bièvre Dauphine à hauteur de 6 k€.

### **Le financement des investissements**

en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan	Voironnais
Mobilités actives	1 207 229	3 222 254	1 071 002	2 151 252	0
Mobilités partagées	328 287	1 501	1 501	0	0
Multimodalités	2 037 162	2 544 708	223 636	2 043 409	277 663
<b>Dépenses réelles d'inv hors dette</b>	<b>3 572 676</b>	<b>5 768 463</b>	<b>1 296 139</b>	<b>4 194 661</b>	<b>277 663</b>
<b>Epargne nette</b>	<b>8 275 157</b>	<b>4 502 861</b>	<b>403 688</b>	<b>3 855 216</b>	<b>243 956</b>
Sub	618 689	1 271 796	42 265	1 223 035	6 496
Autre	0	2 991	0	2 991	0
<b>Emprunt</b>					
<b>Résultat clôture N-1</b>	<b>-216 978</b>	<b>5 104 191</b>	<b>1 253 538</b>	<b>3 825 341</b>	<b>25 312</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>5 104 192</b>	<b>5 113 375</b>	<b>403 352</b>	<b>4 711 922</b>	<b>-1 899</b>

**Le résultat cumulé** de fin 2023 s'élève à 5,1 M€ dont 0,4 M€ pour la Métropole, 4,7 M€ pour le Grésivaudan. Le pays Voironnais quant à lui est à quasiment l'équilibre avec un déficit de 2 k€.

### **L'encours de la dette**

Au 31 décembre 2023, **l'encours de la dette** est de 2 M€. Il comprend 2 encours :

- 1,88 M€ pour la dette récupérable transférée du Pays Voironnais,
- 0,128 M€ pour l'emprunt mobilisé en 2020 pour le territoire du Grésivaudan.

Il est rappelé que ce budget ne comporte pas de dette au titre du territoire de la Métropole.

L'ensemble de l'encours du budget annexe est classifié sans risque (1A) selon la charte Gissler.

# BALANCE BUDGET ANNEXE MOBILITES PARTAGEES

## BUDGET ANNEXE 02 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
70	Ventes de produits, services, marchandises	917 498	792 486	164 111	62 565	1 019 162
	Produits à répartir	843 918	704 993	164 111		869 104
	dont Mobilités actives	843 918	704 993	164 111		869 104
	Produits propres à chaque territoire	73 581	87 492	0	62 565	150 058
74	Participations	1 333 562	860 398	261 279	1 024 449	2 146 125
	Participation CD 38	389 328	126 796	197 108	52 437	376 341
	Participation CAPV	944 234			907 841	907 841
	Autres		733 602	64 171	64 171	861 943
75	Autres produits de gestion courante	101 212	83 501	19 437		102 938
	Produits à répartir	96 622	83 501	19 437		102 938
	Produits propres à chaque territoire	4 590	0			0
77	Produits exceptionnels	42	1	0		1
	<b>Total recettes réelles de fct hors versement VM</b>	<b>2 352 313</b>	<b>1 736 385</b>	<b>444 828</b>	<b>1 087 014</b>	<b>3 268 226</b>
75	Reversement VM	10 735 785	2 647 417	4 770 582		7 417 999
	<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>13 088 098</b>	<b>4 383 802</b>	<b>5 215 409</b>	<b>1 087 014</b>	<b>10 686 226</b>
002	Solde d'exécution d'investissement reporté	0	1 253 538	3 825 341	25 312	5 104 191
	<b>Total recettes de fonctionnement yc 002</b>	<b>13 088 098</b>	<b>5 637 340</b>	<b>9 040 751</b>	<b>1 112 326</b>	<b>15 790 417</b>
042	Opération d'ordre de transfert sections	88 964	7 867		81 154	89 021
	<b>Total recettes d'ordre de fct</b>	<b>88 964</b>	<b>7 867</b>		<b>81 154</b>	<b>89 021</b>
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>13 177 062</b>	<b>5 645 207</b>	<b>9 040 751</b>	<b>1 193 480</b>	<b>15 879 438</b>

CHAP.	DEPENSES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
011	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 252 451</b>	<b>3 190 670</b>	<b>779 899</b>	<b>397 215</b>	<b>4 367 783</b>
	Charges à répartir	2 995 088	2 746 041	735 229	245 474	3 726 744
	dont Général	22 853	17 590	4 095	3 758	25 442
	dont Mobilités actives	2 535 785	2 078 556	483 855		2 562 411
	dont Mobilités partagées	247 334	359 237	179 618	179 618	718 474
	dont PEM, PR et gares	0	226 913	52 822	48 479	328 214
	Charges de structure	189 116	63 746	14 839	13 619	92 204
	Charges propres à chaque territoire	257 363	444 628	44 670	151 741	641 039
	dont Général	5 159				0
	dont Mobilités actives	210		44 670		44 670
	dont Mobilités partagées	71 890	-5 722		151 741	146 019
	dont PEM, PR et gares	180 104	450 350			450 350
012	<b>Charges de personnel</b>	<b>1 090 546</b>	<b>456 082</b>	<b>533 848</b>	<b>143 244</b>	<b>1 133 174</b>
65	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>155 100</b>	<b>332 630</b>	<b>38 661</b>	<b>14 428</b>	<b>385 719</b>
	Charges à répartir	155 100	166 080	38 661	14 428	219 169
	dont Général	107 172	44 717	10 409	9 554	64 680
	dont Mobilités actives	47 928	98 548	22 940		121 489
	dont PEM, PR et gares	0	22 815	5 311	4 874	33 000
	Charges propres à chaque territoire	0	166 550	0	0	166 550
67	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>788</b>	<b>76</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>110</b>
	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>4 498 885</b>	<b>3 979 458</b>	<b>1 352 425</b>	<b>554 903</b>	<b>5 886 786</b>
	<b>Charges de gestion courante</b>	<b>4 498 885</b>	<b>3 979 458</b>	<b>1 352 425</b>	<b>554 903</b>	<b>5 886 786</b>
66	Charges financières	37 986		268	31 726	31 994
68	Dotations aux amortissements et provisions		656			656
	<b>Total dépenses réelles fonctionnement</b>	<b>4 536 872</b>	<b>3 980 114</b>	<b>1 352 693</b>	<b>586 629</b>	<b>5 919 436</b>
042	Opération d'ordre de transfert sections	1 373 693	434 068	69 559	605 437	1 109 064
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>5 910 564</b>	<b>4 414 182</b>	<b>1 422 252</b>	<b>1 192 066</b>	<b>7 028 500</b>

## BUDGET ANNEXE 02 - SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
13	Subventions d'investissement	145 000				0
16	Emprunts et dettes assimilées	276 070		7 500	256 429	263 929
20	Immobilisations incorporelles	271 439	45 433	151 165	27 291	223 889
21	Immobilisations corporelles	1 441 151	1 249 765	794 619	460	2 044 843
23	Immobilisations en cours	1 403 822	942	3 248 877	249 912	3 499 731
	<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>3 116 412</b>	<b>1 296 139</b>	<b>4 194 661</b>	<b>277 663</b>	<b>5 768 463</b>
26	Titres de participation	268 500				0
4 581	Opération pour compte de tiers	42 766				0
	<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 848 747</b>	<b>1 296 139</b>	<b>4 202 161</b>	<b>534 092</b>	<b>6 032 393</b>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	1 711 768	333 568	1 776 421	52 318	2 162 307
	<b>Total dépenses mixtes d'investissement</b>	<b>1 711 768</b>	<b>333 568</b>	<b>1 776 421</b>	<b>52 318</b>	<b>2 162 307</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	88 964	7 867		81 154	89 021
041	Opérations patrimoniales		33 074	126 500	2 142	161 716
	<b>Total dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>88 964</b>	<b>40 941</b>	<b>126 500</b>	<b>83 296</b>	<b>250 737</b>
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>5 649 480</b>	<b>1 670 649</b>	<b>6 105 082</b>	<b>669 706</b>	<b>8 445 436</b>

CHAP.	RECETTES	Total CA 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA 2023 Voironnais	Total CA 2023
1 068	Autres réserves	1 494 791	333 568	1 776 421	52 318	2 162 307
13	Subventions d'investissement	618 689	42 265	1 223 035	6 496	1 271 796
23	Immobilisations en cours			2 991		2 991
	<b>Total recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 113 480</b>	<b>375 834</b>	<b>3 002 446</b>	<b>58 814</b>	<b>3 437 094</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 373 693	434 068	69 559	605 437	1 109 064
041	Opérations patrimoniales		33 074	126 500	2 142	161 716
	<b>Total recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 373 693</b>	<b>467 142</b>	<b>196 059</b>	<b>607 579</b>	<b>1 270 780</b>
	<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>3 487 173</b>	<b>842 976</b>	<b>3 198 506</b>	<b>666 392</b>	<b>4 707 874</b>

## BUDGET MOBILITES URBAINES

Le Budget Annexe Mobilités Urbaines concerne les territoires de Grenoble-Alpes Métropole et du Grésivaudan qui ont transféré leur compétence d'Autorité Organisatrice des Mobilités.

Ce budget n'intègre donc aucun élément relevant du territoire du Pays Voironnais. Le Département ne participe pas non plus à ce budget conformément aux statuts du SMMAG.

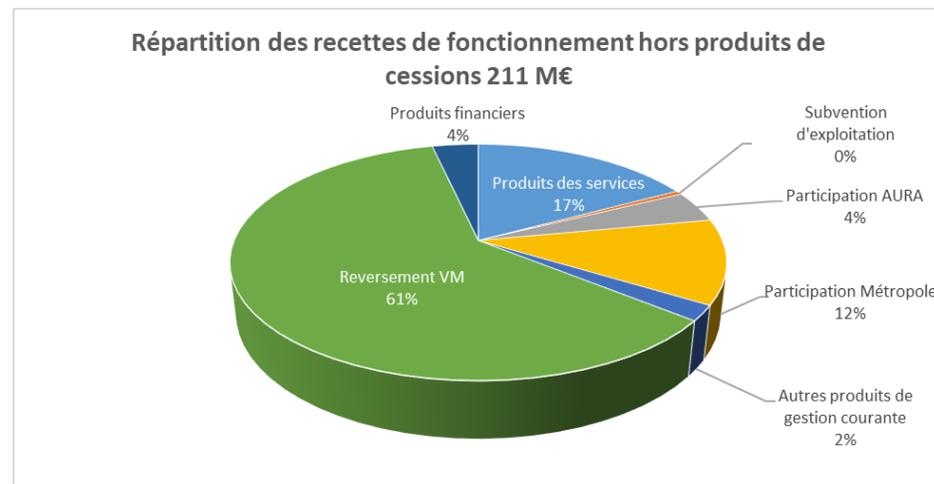
Le budget étant assujéti à TVA, les crédits sont inscrits et réalisés pour leurs montants HT.

### Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement (hors produits de cessions) s'élèvent à 211,7 M€ contre 184,7 M€ en 2022, soit une augmentation de 27 M€. Cette augmentation s'explique par l'accroissement du reversement de VM, le volume de produits financiers et la perception d'une aide exceptionnelle de 3 M€ de l'Etat.

La part relevant du territoire de la Métropole de 196,5 M€ représente 93 % de ces recettes, celles du territoire du Grésivaudan s'élèvent à 15,2 M€.

Les recettes de fonctionnement sont composées à 61 % du transfert de produits du VM du budget principal à hauteur de 128,5 M€ en augmentation de 12,5 M€.



RECETTES	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan
Produits des services	36 094 545	36 457 634	36 457 634	
Subvention d'exploitation	789 460	1 118 882	903 671	215 211
Participation AURA	9 084 406	9 084 406	4 349 382	4 735 024
Participation Métropole	20 500 000	24 500 000	24 500 000	
Autres produits de gestion courante	521 222	4 442 426	4 442 426	
Reversement VM	116 076 673	128 539 674	118 265 639	10 274 035
Produits financiers	621 570	7 555 368	7 555 368	
Produits exceptionnels	1 023 315	18 916	17 531	1 386
<b>Recettes réelles de fonctionnement hors cessions</b>	<b>184 711 191</b>	<b>211 717 306</b>	<b>196 491 651</b>	<b>15 225 656</b>
Produits des cessions d'éléments d'actif	1 433 494	1 040 000,00	1 040 000	
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 078 378</b>	<b>212 757 306</b>	<b>197 531 651</b>	<b>15 225 656</b>

Les participations des collectivités, de 33,6 M€ contre 29,6 M€ en 2022, sont composées de :

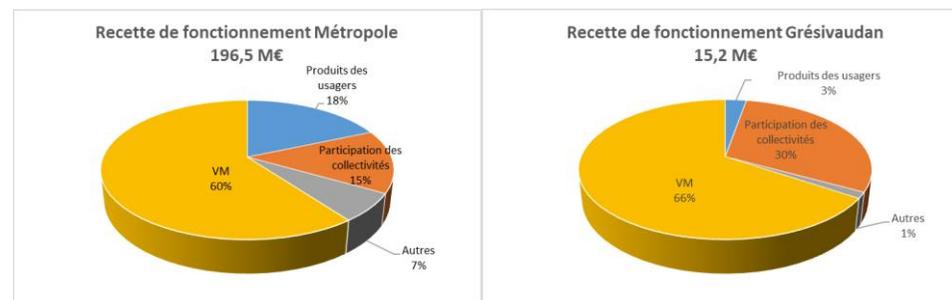
- 24,5 M€ de la Métropole, soit 4 M€ supplémentaires par rapport à l'exercice précédent
- 9,1 M€ de la Région conformément aux montants validés lors du transfert de la compétence transport scolaire en 2017.

Elles représentent :

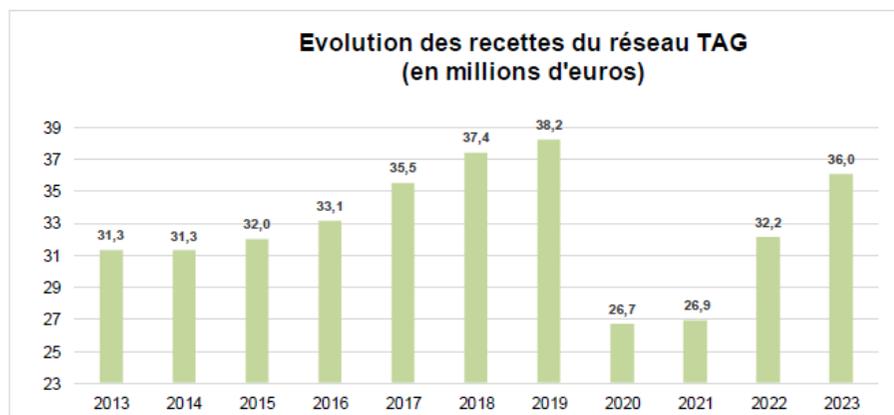
- 15 % des recettes réelles sur le territoire de la Métropole avec 24,5 M€ de la Métropole et 4,3 M€ de la Région,
- 31 % des recettes réelles sur le territoire du Grésivaudan avec la participation de la Région de 4,7 M€.

Le SMMAG bénéficie également d'une Dotation Générale de Décentralisation (DGD) historique sur le territoire de la Métropole de 0,7 M€.

Pour rappel, le SMMAG perçoit directement les recettes des usagers sur le territoire de la Métropole. En revanche, pour le territoire du Grésivaudan, les recettes sont perçues par le délégataire GR4. Ces recettes continuent d'être inférieures à celles enregistrées avant la crise sanitaire.



Pour le réseau de la Métropole, les recettes de M'TAG se sont élevées à 36,5 M€<sup>1</sup>.



(Source : Rapport d'activités 2023 M'TAG)

Pour le réseau Tougo du Grésivaudan, les recettes des usagers se sont élevées à 435 k€.

En 2023, le SMMAG a perçu une participation de la DREAL relative aux impacts des travaux de l'échangeur du Rondeau sur les lignes de transport pour 0,4 M€.

Le SMMAG a bénéficié de l'aide de l'Etat dédiée aux transports en commun fonctionnant à l'électricité ou au gaz naturel, à hauteur de 3,1 M€ pour le territoire Métropolitain.

Les autres recettes, sur le territoire de la Métropole, comprennent, pour l'essentiel, 1,1 M€ de redevance sur les abris voyageurs et 0,2 M€ de location du bâtiment le Stratège à la SPL M TAG.

Les recettes exceptionnelles de 18 k€ proviennent de régularisation de mandat.

## Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 189,6 M€, contre 170,7 M€ en 2022. L'augmentation de 18,9 M€ provient essentiellement du contrat d'exploitation sur le réseau de la Métropole et des frais financiers de la dette.

DEPENSES en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan
Charges à caractère général	5 194 539	4 589 140	3 738 237	850 903
Conrât OSP M TAG	134 024 950	143 410 590	143 410 590	
Conrât DSP Tougo	12 199 940	12 913 352		12 913 352
Charges de personnel	3 763 377	2 878 122	2 377 866	500 256
Charges de personnel - règle MS 12 mois	2 510 005			
Autres charges de gestion courante	1 166 957	322 298	91 116	231 182
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>156 349 763</b>	<b>164 113 502</b>	<b>149 617 809</b>	<b>14 495 693</b>
Charges financières	14 280 294	25 515 183	25 515 183	
Charges exceptionnelles	114 057	0	0	
Dotations aux amortissements et provisions		17 556	5 497	12 059
<b>Total dépenses réelles fonctionnement</b>	<b>170 744 114</b>	<b>189 646 241</b>	<b>175 138 489</b>	<b>14 507 752</b>
<b>Total dépenses réelles fonctionnement avec nouvelles règles MS 12 mois</b>	<b>169 490 742</b>	<b>189 646 241</b>	<b>175 138 489</b>	<b>14 507 752</b>

Le territoire de la Métropole représente 91 % de ces dépenses.

## Répartition des charges (hors dettes)

en €	2 022	2 023	Métropole	Grésivaudan
OSP/DSP	146 831 727	156 323 942	143 410 590	12 913 352
Autres dépenses	4 106 141	3 389 747	2 684 023	705 724
<b>Transports en commun</b>	<b>150 937 868</b>	<b>159 713 689</b>	<b>146 094 613</b>	<b>13 619 075</b>
Cable	7 639	284 446	284 446	
Multimodalité	228 802	114 409		114 409
Frais généraux	5 289 512	4 018 514	3 244 247	774 268
<b>Total</b>	<b>156 463 820</b>	<b>164 131 058</b>	<b>149 623 306</b>	<b>14 507 752</b>

## Les transports en commun

Sur le territoire de la Métropole, les dépenses 2023 sont essentiellement consacrées aux transports en commun avec 143,4 M€ pour le contrat d'OSP attribué à la SPL MTAG contre 134 M€ en 2022 soit une augmentation de 9,4 M€.

<sup>1</sup> Comprenant une surévaluation des rattachements de recettes des usagers du réseau de la Métropole s'élevant à 0,5 M€

Les charges d'exploitation comprennent également des conventions avec les communes sur les abris voyageurs et bourse transports scolaires dans le cadre de la poursuite des soutiens aux familles et communes.

Les autres charges, pour 1,4 M€, correspondent aux taxes foncières et aux charges de copropriété pour les dépôts d'Eybens, Gières, Sassenage et le bâtiment Stratège.

Plusieurs enquêtes (116 k€) ont été réalisées en 2023, notamment une enquête sur l'évolution de la fraude et de la non validation sur le réseau TAG, une enquête de comptages et temps de parcours et des enquête clients mystère dans le cadre du suivi qualité.

Sur le territoire du Grésivaudan, les dépenses de fonctionnement relatives aux transports en commun représentent 89 % des dépenses. Elles sont principalement constituées de la contribution versée au délégataire de service public GR4 pour 12,9 M€ et du transport scolaire pour 120 k€.

En l'absence de crédits prévus suffisants, il n'a pas été possible de rattacher le solde de 0,5 M€ dû au titre de 2023 au titre de la DSP dont le coût total de l'année est de 13,4 M€

### La multimodalité

Sur le territoire du Grésivaudan, les dépenses en faveur de la multimodalité des déplacements, de 114 k€ concernent l'hébergement et l'exploitation du système billettique (50 k€) et la location des locaux des agences de mobilité (52 k€).

### Les frais généraux

Les frais généraux s'élèvent à 4 M€ (hors dette) affectés pour 3,2 M€ aux charges de personnel et charges de structures dont 2,7 M€ pour la Métropole et 0,6 M€ au Grésivaudan.

Le reste des frais généraux comprend principalement des charges communes réparties entre les territoires sur la base de la population. Il s'agit notamment de prestations d'animations mobilité, coordination et ingénierie dans le cadre du plan mobilité entreprise (316 k€), la part de subvention et d'adhésion à l'AURG pour ce budget (216 k€), des dépenses consacrées au PDU (73 k€) et des dépenses de communication.

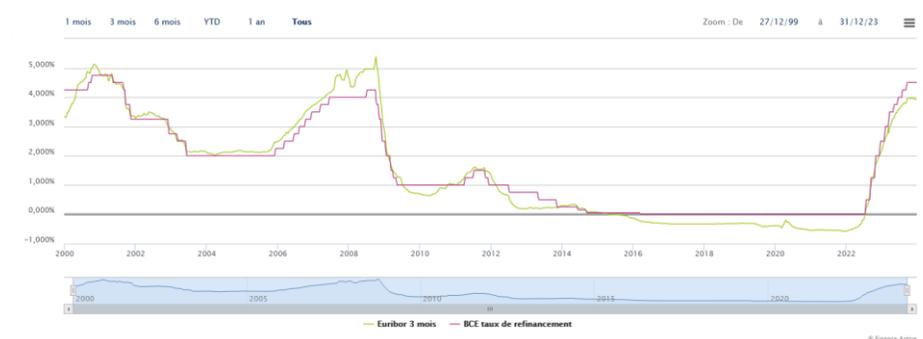
### Une annuité de dette en hausse

L'annuité de la dette de ce budget annexe ne concerne que le territoire de la Métropole. L'annuité brute de la dette 2023 s'élève à 68,1 M€ contre 57,6 M€ en 2022, soit une progression de 10,5 M€ due à l'évolution des frais financiers.

### Les taux d'intérêts

Cette hausse de l'annuité brute tient compte de la forte progression des taux depuis juillet 2022, en effet, le taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne est passé de 0 % à 4,50 % en 15 mois impactant directement la part de l'encours à taux monétaires (36,4 % de l'encours fin 2023). Les intérêts des emprunts progressent de 12,6 M€ en 2023.

Le graphique qui suit représente l'historique de l'Euribor 3 mois et le taux de refinancement de la BCE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, et illustre la chute des taux en 2009 et depuis 2011 puis la remontée des taux à compter du deuxième semestre 2022 et jusqu'à la fin de l'année 2023. Le taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne est à 4,5 % et l'Euribor 3 mois à 3,93 %



A contrario, avec la remontée des taux, les recettes de swap s'élèvent à 7,6 M€ en 2023 contre 0,6 M€ en 2022. A titre d'exemple, un emprunt à taux monétaire sur index Euribor 12 mois sécurisé par un swap à taux fixe à 1,98 %, génère les mouvements suivants :

- Sur l'emprunt, frais financiers avec un Euribor 12 mois à 3,175 %
- Sur le swap,
  - Recette correspondant aux frais financiers avec un Euribor 12 mois à 3,175% (correspondant à l'échange de taux ou swap),
  - Frais financiers avec un taux fixe de 1,98 %.

Le SMMAG a ainsi encaissé la différence entre la charge financière due avec un Euribor 12 mois de 3,175 % et un taux fixe de 1,98 %. Le swap permet de sécuriser cet encours à taux fixe en se protégeant d'une hausse de l'Euribor 12

mois au-delà de 1,98%. Cette stratégie de gestion active de la dette représente un coût en période de taux faibles mais permet d'atténuer l'impact d'une hausse des taux dans un contexte inflationniste.

Les couvertures de taux ont fortement limité l'impact de la hausse des frais financiers de 11,5 M€, les recettes de swap représentant un montant de 7,6 M€ contre 0,6 M€ en 2022. Ainsi les frais financiers nets sont de 18 M€ en 2023 contre 13,7 M€ en 2022 soit une progression de 4,3 M€.

Le SMMAG a procédé en fin d'année 2023 à l'arbitrage de taux de 6 tirages sur crédit revolving, le SMMAG a négocié une baisse de la marge en dessous de 0% à -0,10 %, les économies estimées sur cette opération sont de 0,2 M€ sur la durée restante des tirages (12 ans).

#### Annuité de la dette

en €	CA 2022	CREDITS 2023	CA 2023
<b>Remboursement capital échéances (hors remboursement anticipé et refinancement)</b>	<b>43 360 985</b>	<b>42 579 000</b>	<b>42 311 258</b>
Déplafonnement revolving		1 405 000	265 487
Intérêts emprunts+aléas	4 828 225	16 861 000	16 852 787
ICNE	389 727	750 000	621 358
Intérêts de trésorerie	11	2 000	972
Frais de couvertures (SWAP)	9 033 985	8 025 000	8 024 099
Frais divers (commissions...)	28 346	18 000	15 967
<b>Frais financiers bruts</b>	<b>14 280 294</b>	<b>27 061 000</b>	<b>25 780 670</b>
<b>TOTAL ANNUITE BRUTE</b>	<b>57 641 279</b>	<b>69 640 000</b>	<b>68 091 928</b>
Recettes de swap et NEU CP venant en atténuation	-621 570	-6 630 000	-7 555 368
Capital lié aux sorties d'actifs : Métropole	-15 750 000	-15 750 000	-15 750 000
Capital lié aux sorties d'actifs : Département	-15 750 000	-15 750 000	-15 750 000
<b>TOTAL ANNUITE NETTE</b>	<b>25 519 709</b>	<b>31 510 000</b>	<b>29 036 560</b>

#### Le remboursement en capital de la dette

En l'absence de nouveaux emprunts en 2022 et avec les remboursements anticipés réalisés en 2022, le remboursement en capital de la dette, de 42,3 M€ en 2023 est en baisse de 1,1 M€ par rapport à 2022.

En 2015, le SMTC a restitué les actifs correspondant à des travaux sur les espaces publics réalisés par le passé mais ne correspondant pas à la fonction transport. En parallèle, le passif a été restitué pour un montant équivalent, soit 315 M€ sous la forme d'une dette remboursable sur 10 ans, sans frais financiers, par les 2 membres historiques du syndicat, soit 157,5 M€ à la charge de la Métropole et le même montant à la charge du Département.

Ainsi, chaque année 31,5 M€ de remboursement de dette sont financés par la Métropole et le Département conformément au protocole d'accord de 2015.

L'annuité nette de la dette (déduction faite des recettes de contrats d'échanges de taux et de cette dette récupérable) progresse de 25,5 M€ à 29 M€, soit une hausse de 3,5 M€.

#### La gestion de la trésorerie

Le SMMAG n'a pas utilisé son programme de titres négociables court terme (NEU CP) sur l'exercice 2023.

Une ligne de trésorerie a été mobilisée sur le premier semestre pour un montant cumulé de tirage de 23,5 M€. Les conditions financières, un taux fixe de 0,20 %, était plus performantes que les taux au jour le jour (moyenne 3,21 % sur 2023) et que les conditions de taux des NEU CP.

Le SMMAG a effectué 7 tirages sur l'un des contrats de ligne de trésorerie en 2023 et 972 € ont été facturés.

Les frais liés aux commissions de non-utilisation, aux commissions d'engagements et les frais de dossiers sur les nouveaux contrats de ligne de trésorerie sont de 15 967 € en 2023.

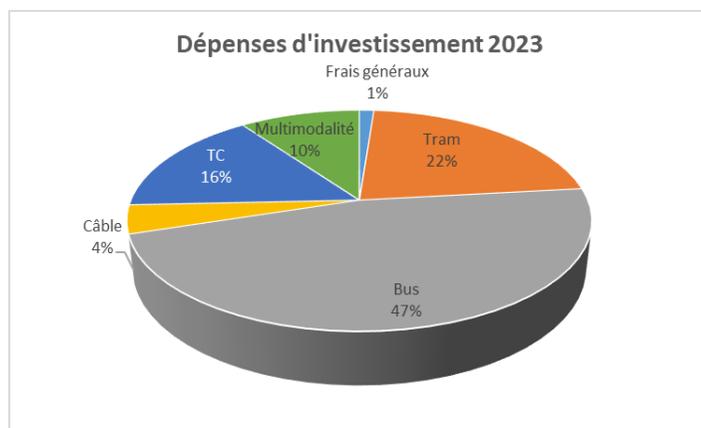
Plusieurs contrats de lignes de trésorerie ont été renouvelés au cours de l'exercice 2023, pour un montant total de 35 M€.

#### L'investissement

##### Les dépenses d'investissement hors dette

CHAP.	DEPENSES	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan
16	Emprunts et dettes assimilées	43 360 985	42 311 258	42 311 258	
	Remboursements anticipés	14 650 000			
20	Immobilisations incorporelles	3 571 482	942 566	931 222	11 344
21	Immobilisations corporelles	8 438 727	13 853 661	13 853 661	
23	Immobilisations en cours	7 297 829	3 046 576	3 045 495	1 082
	Dépenses d'équipement	19 308 038	17 842 803	17 830 377	12 426
26	Participations et créances rattachées	5 359 994			
<b>Total</b>	<b>dépenses réelles d'investissement hors dette</b>	<b>24 668 031</b>	<b>17 842 803</b>	<b>17 830 377</b>	<b>12 426</b>

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 17,8 M€ (contre 19,3 M€ en 2022) avec un taux de réalisation des crédits inscrits de 60 %.



Elles concernent essentiellement (99,3 %) le territoire de la Métropole.

#### Répartition des dépenses d'investissement (hors dette)

En €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan
Frais généraux	5 359 994	215 083	215 083	
Tram	10 095 851	3 933 763	3 933 763	
Bus	1 825 359	8 362 849	8 350 424	12 426
Câble	2 985 312	746 187	746 187	
TC	1 654 638	2 801 997	2 801 997	
Multimodalité	2 746 877	1 782 924	1 782 924	
<b>Total</b>	<b>24 668 031</b>	<b>17 842 803</b>	<b>17 830 377</b>	<b>12 426</b>

#### Les dépenses du réseau Bus

En 2023, les dépenses ont été consacrées pour 47%, soit 8,4 M€, au réseau de bus.

RESEAU BUS (EN K€)	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan
ARTICULES GNV	902	7 312	7 312	-
CHRONO EXTENSION LIGNE C1	67	-	-	-
EQUIPEMENT EMBARQUE	-	98	98	-
MISE EN ACCESSIBILITE PMR	375	330	318	12
POINTS ARRETS	8	-	-	-
TEMPS DE PARCOURS PRIORITE	122	23	23	-
TRAVAUX AMENAGEMENTS PONCTUELS	148	599	599	-
TRAVAUX GROS ENTRETIEN DES VOIES	98	-	-	-
MATERIEL EMBARQUE	72	-	-	-
TRANSPORT EN COMMUN EN SITE PROPRE	34	1	1	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 825</b>	<b>8 363</b>	<b>8 350</b>	<b>12</b>

L'essentiel des dépenses concernent l'achat de 25 bus articulés GNV, pour 7,3 M€, remplaçant les bus CITELIS. Ces acquisitions font partie du plan de

renouvellement du matériel roulant mis à disposition de M TAG. Cette planification a pour objectif la conversion au « zéro diesel » des 245 bus composants le parc à l'horizon 2024.

Des dépenses pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) des points d'arrêt ont été réalisées pour 0,3 M€ sur la Métropole et pour 12 k€ sur le Grésivaudan. Sur le territoire métropolitain 10 arrêts ont été mis en accessibilité, dont 7 sur le secteur grand Sud.

Les dépenses d'aménagements ponctuels (0,6 M€) concernent l'entretien de voirie courant lié au bus, notamment la réparation des chaussées et caniveaux au niveau des quai bus (20 quais réparés), des reprises de marquages spécifiques bus au sol (zigzag jaunes, voies bus). A cela s'ajoutent les dépenses sur les équipements embarqués (0,1 M€).

Le reste des dépenses concerne les temps de parcours priorité : il s'agit d'une étude circulation avec préconisation d'aménagements (type couloir bus) et de mise en place de priorités aux feux en faveur de la performance commerciale des bus.

Par rapport au crédits inscrits 2023, le niveau de réalisation est de 74% suite au décalage du renouvellement des batteries hybrides (0,5 M€) et la suite de la mise en accessibilité PMR (0,4 M€).

#### Les dépenses du réseau Tramway

Le réseau Tramway représente 22 % des dépenses de l'année, et ne concernent, bien évidemment, que le territoire de la Métropole.

Elles s'élèvent à 3,9 M€ contre 10,1 M€ en 2022, soit une baisse de 6,2 M€ liée notamment aux grosses réparation et rénovations qui sont gérées au sein du plan pluriannuel de la SPL MTAG (-3 M€) et la baisse des réalisations sur le gros entretien des voies (-2 M€).

RESEAU TRAMWAY (EN K€)	CA 2022	CA 2023
ACQUISITION MATERIEL ROULANT	-	144
TRAM A EXTENSION PONT DE CLAIX	85	1
AMENAGEMENT PONCTUEL ET DE SECURITE	605	227
TRAM C AREA CATANE	0	-
TRAM D EXTENSION GARE	-	69
ENTRETIEN LIGNES AERIENNES	926	505
GROS ENTRETIEN DES VOIES	4 176	2 033
GROSSES REPARATIONS ET RENOVATIONS	4 059	954
OUVRAGES D ART	3	1
REAMENAGEMENT QUAIS TRAMWAY CHAVANT	195	0
RENOVATION TFS	8	-
TPS PARCOURS PRIORITE	38	1
<b>TOTAL</b>	<b>10 096</b>	<b>3 934</b>

Ces dépenses concernent majoritairement le gros entretien des voies de tramways pour 2 M€ notamment sur la Ligne A (secteur de la Gare et de Malherbe sur Grenoble et Baladin sur Echirolles). Comme chaque année, il s'agit des travaux de gestion patrimoniale de l'infrastructure du réseau.

Les grosses réparations et rénovations de 1 M€ correspondent aux révisions effectuées sur les rames par le délégataire M TAG pour le compte du SMMAG.

L'entretien des lignes aériennes de 0,5 M€ est délégué à la TAG avec le renouvellement du cuivre et la tension de la ligne à retendre.

Les travaux d'aménagement ponctuel et de sécurité (0,2 M€) concernent différentes évaluations d'éclairage des voies et plateformes (68 k€), la rue du Berry sur Echirolles (62 k€), le plan d'actions sécurité Tram (16 k€), la Traversée piétonne rue Gabriel Péri sur Saint Martin d'Hères (25 k€); le boulevard Alsace Lorraine à Grenoble (20 k€) et carrefour Ponsart/Berthelot sur Grenoble (16 k€).

Les dépenses d'investissement du réseau de Tramway reste en deçà des prévisions de 3,1 M€ provenant majoritairement de reports de travaux sur les lignes aériennes pour 1,2 M€ et de l'entretien des voies pour 0,5 M€.

### Les dépenses de Multimodalité

En 2023, les dépenses de multimodalité concernent la poursuite du déploiement de la nouvelle billettique du réseau MTAG avec de nouvelles fonctionnalités comme l'arrivée du QR code, du ticket Carte Bancaire et les nouveaux valideurs de tickets.

Les 1,8 M€ de réalisation d'installation de la billettique représentent 61 % de réalisation des crédits inscrits.

### Les dépenses de transport en commun

Ces dépenses sont communes au réseau tramways et aux réseaux bus. Elles s'élèvent à 2,8 M€ (pour 1,7 M€ prévus au budget primitif soit 85 % de réalisation) et concernent dans sa totalité le territoire de la Métropole.

Ces dépenses d'investissement correspondent principalement :

- A l'achat de la parcelle du dépôt d'Eybens et des études de réaménagement de son extension (1,5 M€),
- Aux systèmes informatiques (en lien avec l'appli M par exemple) (392 k€),
- Aux travaux de voiries et réseaux divers sur le secteur d'Alsace Lorraine, pont Viaduc Aval et le Carrefour Aristide Briand
- A l'installation d'une trentaine de bornes informations voyageurs ainsi que

des panneaux photovoltaïques pour lesquelles il n'y avait pas d'électricité (161 k€)

### Le projet câble

Les dépenses d'investissement relatives au câble sont de 746 k€ (contre 3 M€ en 2022). Il s'agit de la poursuite des études d'un transport par câble entre Fontaine et Saint-Martin-le-Vinoux, avec le lancement de l'enquête publique.

### Le financement des investissements

Le financement des investissements

	en €	CA 2022	CA 2023	Métropole	Grésivaudan
<b>Dépenses (dettes incluses)</b>		<b>39 318 031</b>	<b>17 842 803</b>	<b>17 830 377</b>	<b>12 426</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>		<b>24 668 031</b>	<b>17 842 803</b>	<b>17 830 377</b>	<b>12 426</b>
<b>Dettes</b>		<b>14 650 000</b>	-		

<b>Financement des investissements avant emprunt</b>	<b>11 587 762</b>	<b>17 056 079</b>	<b>16 250 176</b>	<b>805 904</b>
Epargne nette	2 106 092	10 994 320	10 276 416	717 904
Subventions	7 948 272	4 348 500	4 260 500	88 000
Remboursement travaux réalisés pour le compte de tiers	51 275	444 743	444 743	-
Autres recettes d'investissement hors emprunts	1 482 124	1 268 516	1 268 516	-

<b>Emprunt</b>	<b>19 700 000</b>			-
----------------	-------------------	--	--	---

<b>Résultat de clôture N-1</b>	<b>20 183 131</b>	<b>12 152 862</b>	<b>10 331 064</b>	<b>1 821 798</b>
--------------------------------	-------------------	-------------------	-------------------	------------------

<b>Résultat de clôture</b>	<b>12 152 862</b>	<b>11 366 138</b>	<b>8 750 862</b>	<b>2 615 276</b>
----------------------------	-------------------	-------------------	------------------	------------------

Sur le territoire de la Métropole, le financement des dépenses d'équipement, en complément d'un autofinancement à 59 %, se fait également par :

- 4,3 M€ de subventions dont :
  - 3 M€ de la Métropole,
  - 0,7 M€ de participation récurrente de la Métropole suite au transfert des actions Mobilités en 2020,
  - 0,6 M€ de solde de subvention de l'Etat pour le prolongement de la ligne A à Pont-de-Claix-Flottibulle
- Le remboursement de 445 k€ des travaux réalisés pour le compte de Pont de Claix sur l'extension de la ligne de tram A

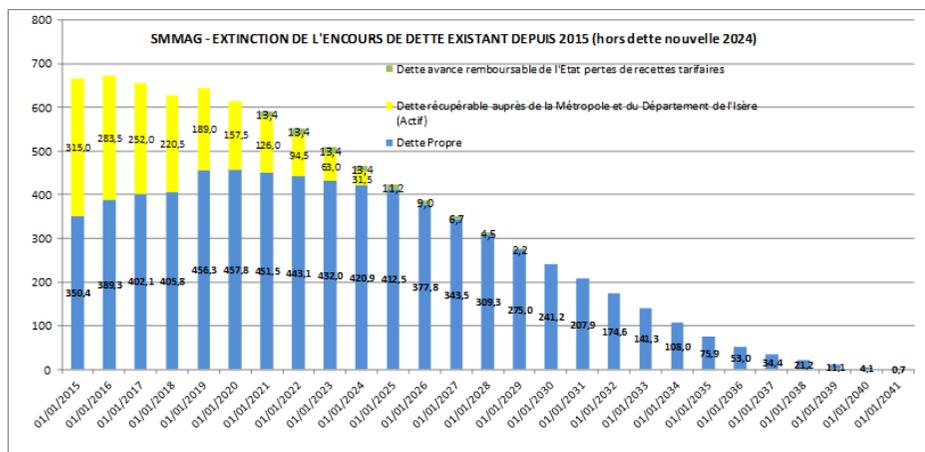
Sur le territoire du Grésivaudan, les dépenses d'équipement sont totalement financées par l'épargne nette avec la perception également une subvention de 88 k€ de la Région.

La reprise de résultat de 2022 (1,8 M€) permet au territoire du Grésivaudan de financer ses dépenses d'équipement. Le résultat de clôture est donc ramené à 2,6 M€.

Après la reprise du résultat 2022 de 12,2 M€, ce Budget Annexe ressort avec un excédent global de 11,4 M€ dont 8,8 M€ pour la Métropole. A noter, les 8,8 M€ d'excédents rattachés au territoire de la Métropole comprennent 13,4 M€ d'avance remboursable.

## L'encours de la dette

L'encours de la dette du budget annexe concerne uniquement le territoire de la Métropole (ex-SMTC). Il s'établit à 508,4 M€ au 31 décembre 2023 contre 551 M€ au 31 décembre 2022 soit un désendettement de 42,6 M€ supérieur aux remboursements des actifs par la Métropole et le département de l'Isère de 31,5 M€.



L'agence de notation a confirmé en décembre 2023 la notation long terme (A2) et court terme (P1) du SMMAG avec une perspective de la notation stable. L'agence de notation mentionne une performance opérationnelle, une gouvernance, une gestion solide ainsi que de la flexibilité budgétaire. Elle note enfin une dette très élevée et couteuse mais en baisse (encours en baisse de plus de 128,5 M€ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020) et une base économique étroite bien que solide et innovante.

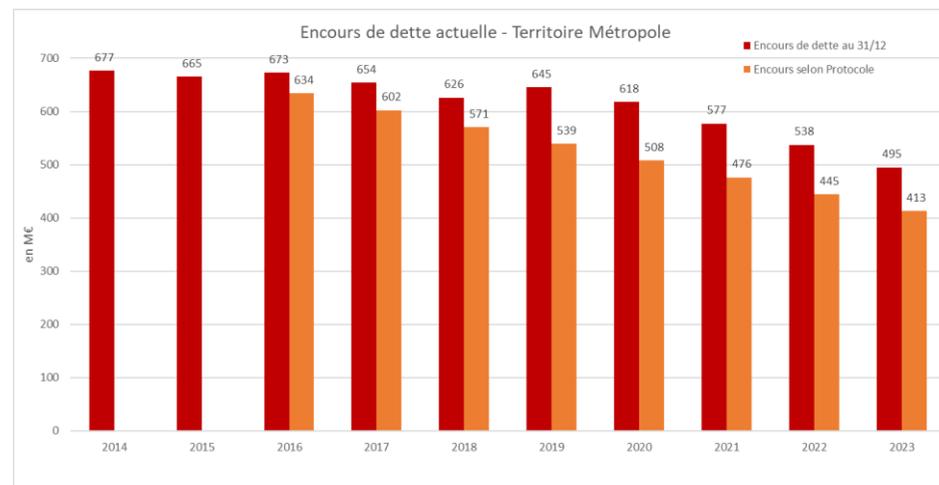
Cet encours comprend :

- 63 M€ d'encours de dette récupérable auprès du Département et de la Métropole, soit 2 années supplémentaires de participation,
- 13,4 M€ d'avance remboursable versée par l'Etat pour tenir compte des pertes de recettes tarifaires subies par le SMMAG à la suite de la pandémie COVID-19,
- 432 M€ d'encours de dettes anciennes.

Par rapport au protocole de 2015 entre le SMMAG, la Métropole et le Département, au vu des participations versées de 252 M€, l'encours de dette aurait dû s'établir à 413 M€ fin 2023, soit un écart de 81,5 M€ avec l'encours effectif (hors avances remboursables).

Cet écart comprend les 46,2 M€ d'emprunts récupérés lors de l'opération de débouclage du crédit bail en 2019 ayant servi à acheter des rames de tramway.

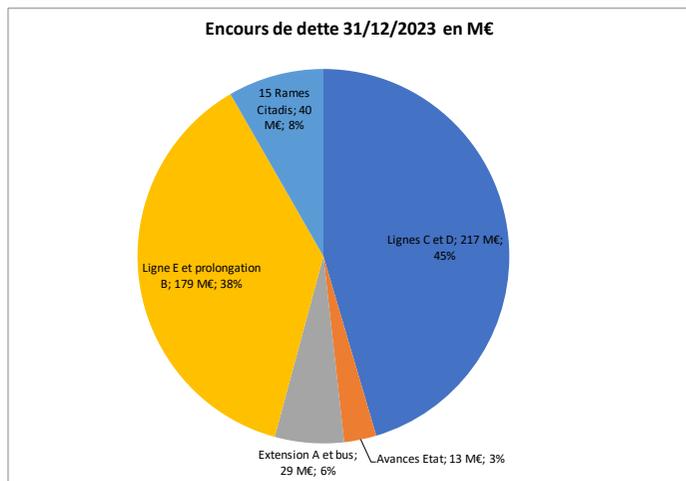
Depuis 2020, l'écart entre l'encours théorique prévu dans le protocole et l'encours effectif est passé de 110 M€ à 81,5 M€ soit une réduction de 28,6 M€.



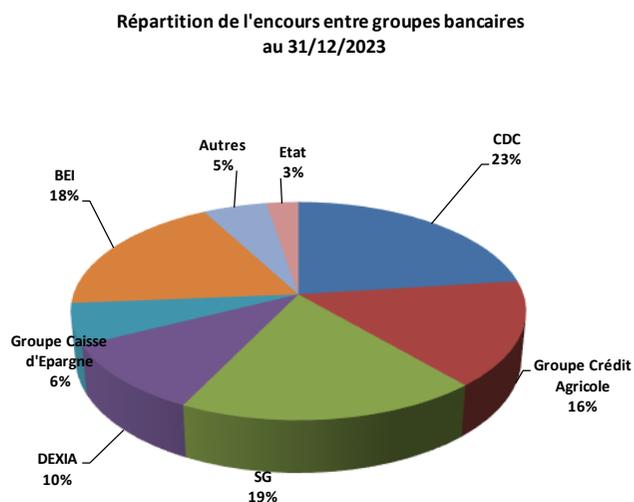
L'encours de la dette au 31 décembre 2023 est **composé à 63 % de taux fixes ou fixés** par un échange de taux (swap), 36,4 % de contrats à taux variables et 0,6 % de contrats à taux variables plafonnés. Hors couvertures, la répartition aurait été de 20,95 % à taux fixes et de 75,05 % à taux variables.

Le taux moyen est en augmentation à la suite des hausses de taux des marchés, il s'affiche à 3,08 % au 31 décembre 2023 contre 2,66 % au 31 décembre 2022.

45 % de la dette du budget annexe est encore issue des investissements réalisés il y a plus de 16 ans pour la construction des lignes C et D de tramway dans les années 2005 à 2008.



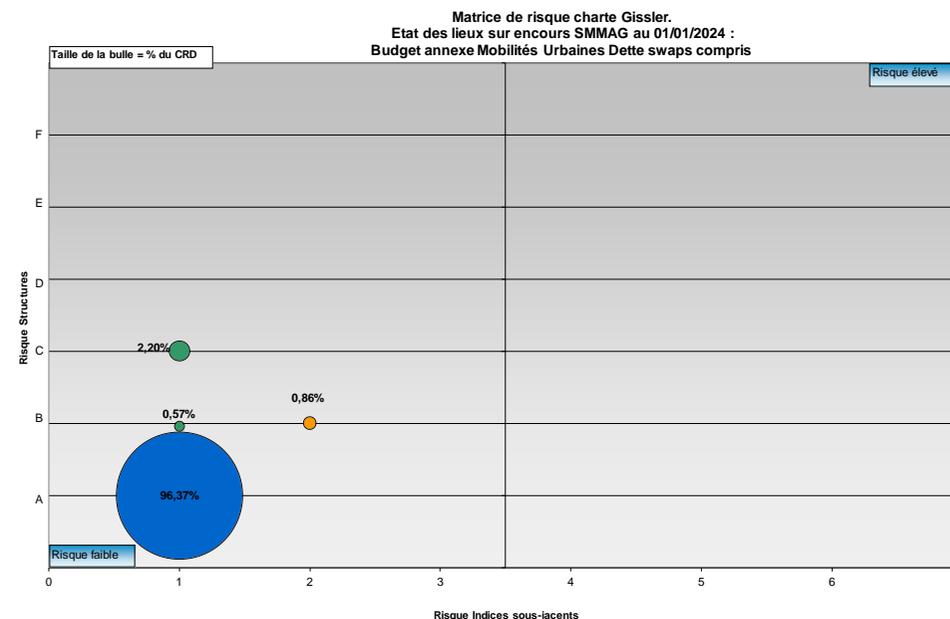
La répartition de l'encours par groupe bancaire est la suivante :



Les listes des contrats existants fin 2023, des couvertures conclues par opérations de marché et des produits structurés dans le cadre de contrats de prêts figurent en annexe.

Le graphique présenté ci-après permet d'apprécier l'évaluation des risques, selon la matrice de la charte Gissler, sur l'ensemble de la dette, compte tenu des couvertures et produits structurés contractés par le SMMAG.

Il montre que cette dette est sécurisée et ne présente donc que peu de risques.



# BALANCE BUDGET ANNEXE MOBILITES URBAINES

## BUDGET ANNEXE 01 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP.	RECETTES	CA Total 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA Total 2023
70	Ventes de produits, services, marchandises	36 094 545	36 457 634		36 457 634
	DGD	688 460	688 460		688 460
74	Participation AURA	9 084 406	4 349 382	4 735 024	9 084 406
	Participation Métropole	20 500 000	24 500 000		24 500 000
	Autres dotations	101 000	215 211	215 211	430 422
75	Autres produits de gestion courante	521 222	4 442 426		4 442 426
<b>Total recettes de fct hors versement de VM</b>		<b>66 989 633</b>	<b>70 653 113</b>	<b>4 950 235</b>	<b>75 603 348</b>
75	Reversement VM	116 076 673	118 265 639	10 274 035	128 539 674
<b>Produits de gestion courante</b>		<b>183 066 306</b>	<b>188 918 752</b>	<b>15 224 270</b>	<b>204 143 022</b>
76	Produits financiers	621 570	7 555 368		7 555 368
77	Produits exceptionnels	1 023 315	17 531	1 386	18 916
775	Produits des cessions d'éléments d'actif	1 433 494	1 040 000		1 040 000
<b>Total recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>186 144 684</b>	<b>197 531 651</b>	<b>15 225 656</b>	<b>212 757 306</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	20 183 131	10 331 064	1 821 798	12 152 862
<b>Total recettes de fonctionnement yc 002</b>		<b>206 327 816</b>	<b>207 862 715</b>	<b>17 047 453</b>	<b>224 910 168</b>
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 838 565	4 474 814	121 126	4 595 940
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>211 166 381</b>	<b>212 337 529</b>	<b>17 168 579</b>	<b>229 506 108</b>

CHAP.	DEPENSES	CA Total 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA Total 2023
011	Charges à caractère général	151 419 428	147 148 826	13 764 255	160 913 081
012	Charges de personnel	3 763 377	2 377 866	500 256	2 878 122
65	Autres charges de gestion courante	1 166 957	91 116	231 182	322 298
<b>Charges de gestion courante</b>		<b>156 349 763</b>	<b>149 617 809</b>	<b>14 495 693</b>	<b>164 113 502</b>
66	Charges financières	14 280 294	25 515 183		25 515 183
68	Dotations aux amortissements et provisions		5 497	12 059	17 556
<b>Total dépenses réelles fonctionnemnt</b>		<b>170 744 114</b>	<b>175 138 489</b>	<b>14 507 752</b>	<b>189 646 241</b>
042	Opération d'ordre de transfert sections	26 678 638	20 862 111	490 267	21 352 378
<b>Total dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>26 678 638</b>	<b>20 862 111</b>	<b>490 267</b>	<b>21 352 378</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>197 422 752</b>	<b>196 000 600</b>	<b>14 998 019</b>	<b>210 998 619</b>

## BUDGET ANNEXE 01 - SECTION D'INVESTISSEMENT

CHAP.	DEPENSES	CA Total 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA Total 2023
13	Subventions d'investissement	0			0
16	Emprunts et dettes assimilées	43 360 985	42 311 258		42 311 258
	Remboursements anticipés	14 650 000			
20	Immobilisations incorporelles	3 571 482	931 222	11 344	942 566
21	Immobilisations corporelles	8 438 727	13 853 661		13 853 661
23	Immobilisations en cours	7 297 829	3 045 495	1 082	3 046 576
	Dépenses d'équipement	19 308 038	17 830 377	12 426	17 842 803
26	Participations et créances rattachées	5 359 994			0
<b>Total dépenses réelles d'investissement</b>		<b>82 679 016</b>	<b>60 141 636</b>	<b>12 426</b>	<b>60 154 061</b>
	Lignes de trésorerie (16449 - 166 - 165 - 1645x)	13 282 090	52 278 356		52 278 356
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	5 880 136	1 839 693	-248 926	1 590 767
<b>Total dépenses mixtes d'investissement</b>		<b>19 162 227</b>	<b>54 118 049</b>	<b>-248 926</b>	<b>53 869 123</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 838 565	4 474 814	121 126	4 595 940
041	Opérations patrimoniales	1 764 337	1 061 201	44 779	1 105 980
<b>Total dépenses d'ordres d'investissement</b>		<b>6 602 901</b>	<b>5 536 015</b>	<b>165 905</b>	<b>5 701 920</b>
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>108 444 144</b>	<b>119 795 700</b>	<b>-70 595</b>	<b>119 725 105</b>

CHAP.	RECETTES	CA Total 2022	CA 2023 Métropole	CA 2023 Grésivaudan	CA Total 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000 000			0
	Remboursements anticipés	9 700 000			0
1068	Autres réserves	5 880 136	1 839 693	-248 926	1 590 767
13	Subventions d'investissement	7 948 272	4 260 500	88 000	4 348 500
20	Immobilisations incorporelles		10 858		10 858
21	immobilisations corporelles		400		400
23	immobilisations en cours	48 630	217 258		217 258
27	Autres immobilisations financières	31 500 000	31 500 000		31 500 000
4582	Opération pour compte de tiers	51 275	444 743		444 743
<b>Total recettes réelles d'investissement</b>		<b>65 128 313</b>	<b>38 273 452</b>	<b>-160 926</b>	<b>38 112 526</b>
	Lignes de trésorerie (16449 - 166 - 165 - 1645x)	13 282 090	51 968 090	44 779	52 012 870
<b>Total recettes mixtes d'investissement</b>		<b>13 282 090</b>	<b>51 968 090</b>	<b>44 779</b>	<b>52 012 870</b>
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	26 678 638	20 862 111	490 267	21 352 378
041	Opérations patrimoniales	1 764 337	1 061 201	44 779	1 105 980
<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>106 853 378</b>	<b>112 164 854</b>	<b>418 899</b>	<b>112 583 753</b>

# ANNEXES DE LA DETTE

CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS

SMMAG BUDGETS PRINCIPAL, MOBILITES URBAINES ET MOBILITES PARTAGEES  
Situation au 31/12/2023 - 01/01/2024

% encours total	Type de taux	SCORE GISSLER	N° SWAP	N° EMPRUNT	LIBELLÉ	ORGANISME PRÊTEUR	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÛ 01/01/2023	DURÉE (ANNÉES)	PÉRIODICITÉ	INDICE	MARGE (%)	TAUX INTERET HORS SWAP		DURATION	DURÉE RÉSIDUELLE
													NOMINAL (%)	ACTUARIEL (%)		
25,88%	<u>Taux fixes sur la durée</u> <u>Encours :</u>	1A	-	21004	EMP REF CO0840 004 FICHE EMP 21004	0010 - Crédit Agricole CIB	20 000 000	4 776 471	31	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	1,50	7,24	07 ans 02 mois	14 ans 04 mois
			-	22002	EMP REF 15828006001 FICHE EMP 22002	0011 - SG	10 000 000	4 000 000	30	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,96	3,14	06 ans 02 mois	11 ans 11 mois
			-	22003	EMP REF 15828006002 FICHE EMP 22003	0011 - SG	20 000 000	8 888 889	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05000	3,98	2,53	06 ans 02 mois	11 ans 11 mois
			-	22005	EMP REF 15828006004 FICHE EMP 22005	0011 - SG	20 000 000	8 000 000	30	Trimestrielle	TAUX FIXE	4,41000	4,41	2,96	06 ans 02 mois	11 ans 11 mois
			-	26002	EMP REF 16531 TIRAGE 3 FICHE EMP 26002	0011 - SG	20 000 000	4 886 364	29	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	3,21	2,53	03 ans 10 mois	12 ans 03 mois
			-	26003	EMP REF 16531 TIRAGE 2 FICHE EMP 26003	0011 - SG	10 000 000	1 969 091	29	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,41	3,17	02 ans 06 mois	12 ans 05 mois
			-	26005	EMP REF 16531 TIRAGE 5 FICHE EMP 26005	0011 - SG	10 000 000	2 068 182	29	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	4,26	3,09	02 ans 09 mois	12 ans 03 mois
			-	29002	EMP REF CO1144 001 FICHE EMP 29002	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 642 857	28	Trimestrielle	ESTR	0,00000	3,02	3,41	06 ans 06 mois	12 ans 00 mois
			-	29005	EMP REF CO1144 007 FICHE EMP 29005	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 247 787	28	Mensuelle	EONIA	0,00000	4,58	4,62	06 ans 01 mois	11 ans 11 mois
			-	62006	EMP REF LR1167001 82053 6 FICHE EMP 62006	0028 - BEI	27 500 000	20 075 000	25	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	1,47	1,48	09 ans 02 mois	18 ans 02 mois
			-	90154	EMP REF 1093001 FICHE EMP 90154	0003 - CDC	50 000 000	23 333 333	30	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	4,22	4,22	06 ans 09 mois	13 ans 03 mois
			-	90157	EMP REF MON530959EUR FICHE EMP 90157	0026 - La Banque Postale	10 000 000	6 250 000	20	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,00000	0,69	0,70	06 ans 05 mois	16 ans 00 mois
			-	90159	EMP REF 2765001 FICHE EMP 90159	0011 - SG	12 000 000	7 500 000	20	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,00000	0,20	0,29	06 ans 03 mois	17 ans 00 mois
			-	90160	EMP REF COMP_ETAT_SMMAG_2021 FICHE EMP 90160	0030 - ETAT	13 432 449	13 432 449	9	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,00000	0,00	0,00	04 ans 05 mois	06 ans 11 mois
			-	90161	EMP REF 38-00683589CGP1SMAG FICHE EMP 90161	0029 - ARKEA	10 000 000	9 000 000	20	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,00000	1,53	1,55	08 ans 05 mois	18 ans 11 mois
			-	1	EMP REF CONV ETAT SMMAG 2020 FICHE EMP 1	0030 - ETAT	1 330 437	1 330 437	7	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	04 ans 05 mois	06 ans 11 mois
			-	2	EMP REF CONV ETAT SMMAG 2020 FICHE EMP 2	0030 - ETAT	7 976 873	7 976 873	7	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	04 ans 05 mois	06 ans 11 mois
			-	4	EMP REF CONV ETAT SMMAG 2020 FICHE EMP 4	0030 - ETAT	146 186	146 186	7	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	0,00	0,00	04 ans 05 mois	06 ans 11 mois
-	1B02	EMP REF PAYSVOIRONNAIS FICHE EMP 1	0030 - CA du PAYS VOIRONNAIS	2 939 557	1 877 136	19	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	1,41	0,00	06 ans 09 mois	15 ans 00 mois			
-	2B02	EMP REF 2766 001 FICHE EMP 2	0011 - SG	150 000	127 500	20	Annuelle	TAUX FIXE	0,00000	0,20	0,31	08 ans 07 mois	17 ans 00 mois			
2,20%	<u>ESTR en attente de consolidation</u> <u>ou relais trésorerie</u>	-	28001	EMP REF MIR240438EUR FICHE EMP 28001	0005 - DEXIA	75 000 000	1 442 000	29	Mensuelle	EONIA	0,00000	4,01	2,03	10 ans 05 mois	11 ans 08 mois	
		-	36001	EMP REF MIR253507 EONIA FICHE EMP 36001	0005 - DEXIA	40 000 000	9 988 090	29	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,01250	4,00	999,99	07 ans 01 mois	14 ans 00 mois	
35,21%	<u>Taux monétaires non swapés</u> <u>Encours :</u>	1A	-	18002	EMP REF CO0498 002 144333 FICHE EMP 18002	0010 - Crédit Agricole CIB	26 400 000	2 017 528	20	Annuelle	EURIBOR12M	0,00000	3,38	1,87	00 ans 03 mois	00 ans 03 mois
			-	25004	EMP REF 063137 CO4606 001 FICHE EMP 25004	0010 - Crédit Agricole CIB	15 000 000	6 371 682	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	4,03	1,34	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	25005	EMP REF 064137 CO4611 001 FICHE EMP 25005	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 247 787	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	4,03	1,34	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	26006	EMP REF 16531 TIRAGE 6 FICHE EMP 26006	0011 - SG	4 000 000	1 739 130	28	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,00000	0,29	0,64	06 ans 03 mois	12 ans 05 mois
			-	27005	EMP REF 00778085892XL4 FICHE EMP 27005	0007 - CF- Groupe CE	8 750 000	4 375 000	24	Trimestrielle	ESTR	0,02985	3,93	1,09	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	90167	EMP REF MIR240438EUR 005 FICHE 90167	0005 - DEXIA	4 800 000	4 800 000	12	#N/A	#N/A	-0,10000	3,88	3,99	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	90168	EMP REF MIR240438EUR 006 FICHE 90168	0005 - DEXIA	6 694 559	6 694 559	11	#N/A	#N/A	-0,10000	4,04	4,16	05 ans 07 mois	11 ans 00 mois
			-	29004	EMP REF CO1144 004 FICHE EMP 29004	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 247 787	28	Trimestrielle	TAG03M	0,02500	4,03	1,34	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	29006	EMP REF CO1144 005 FICHE EMP 29006	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 247 787	28	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,02500	4,03	1,34	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	29007	EMP REF CO1144 011 FICHE EMP 29007	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 800 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,02500	4,03	1,11	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
			-	90164	EMP REF MIR253507EUR 001 FICHE 90164	0005 - DEXIA	6 275 862	6 275 862	13	#N/A	#N/A	-0,10000	3,83	3,94	06 ans 07 mois	13 ans 00 mois
			-	90165	EMP REF MIR253507EUR 002 FICHE 90165	0005 - DEXIA	3 710 000	3 710 000	13	#N/A	#N/A	-0,10000	4,01	4,13	06 ans 07 mois	13 ans 00 mois
			-	49002	EMP REF 1240838 FICHE EMP 49002	0003 - CDC	10 000 000	5 600 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,97000	4,77	2,03	07 ans 00 mois	13 ans 11 mois

CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS

SMMAG BUDGETS PRINCIPAL, MOBILITES URBAINES ET MOBILITES PARTAGEES  
Situation au 31/12/2023 - 01/01/2024

% encours total	Type de taux	SCORE GISSLER	N° SWAP	N° EMPRUNT	LIBELLÉ	ORGANISME PRÊTEUR	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÛ 01/01/2023	DURÉE (ANNÉES)	PÉRIODICITÉ	INDICE	MARGE (%)	TAUX INTERET HORS SWAP		DURATION	DURÉE RÉSIDUELLE		
													NOMINAL (%)	ACTUARIEL (%)	RÉSIDUELLE	RÉSIDUELLE		
					-	49004	EMP REF 1240839 FICHE EMP 49004	0003 - CDC	10 000 000	5 600 000	25	Annuelle	EURIBOR12M	1,15000	4,95	2,25	07 ans 00 mois	13 ans 11 mois
					-	49005	EMP REF 1260335 FICHE EMP 49005	0003 - CDC	67 500 000	10 125 000	25	Trimestrielle	TAUX FIXE	1,09000	4,89	2,34	07 ans 06 mois	14 ans 11 mois
					-	49006	EMP REF 1268830 FICHE EMP 49006	0003 - CDC	32 500 000	20 800 000	25	Annuelle	TAUX FIXE	1,77000	5,57	3,13	08 ans 00 mois	15 ans 11 mois
					-	62002	EMP REF 82053 1167001 2 FICHE EMP 62002	0028 - BEI	37 500 000	24 000 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,50100	4,44	1,99	08 ans 01 mois	16 ans 00 mois
					-	62003	EMP REF 82053 1167001 3 FICHE EMP 62003	0028 - BEI	20 000 000	13 600 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,34000	4,30	2,82	08 ans 07 mois	17 ans 00 mois
					-	62004	EMP REF 82053 1167001 4 FICHE EMP 62004	0028 - BEI	5 000 000	3 400 000	25	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,36200	4,34	2,09	08 ans 07 mois	17 ans 00 mois
					-	62005	EMP REF 82053 LR1167001 5 FICHE EMP 62005	0028 - BEI	45 000 000	32 400 000	25	Annuelle	EURIBOR12M	0,30800	4,35	2,32	09 ans 06 mois	18 ans 00 mois
					-	90155	EMP REF 2000 FICHE EMP 90155	0011 - SG	5 000 000	2 500 000	20	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,42000	4,27	2,36	06 ans 07 mois	14 ans 11 mois
					-	90156	EMP REF MON525302EUR FICHE EMP 90156	0027 - Caisse Française de Financemen	5 000 000	2 500 000	20	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,42000	4,22	2,34	06 ans 06 mois	14 ans 11 mois
					-	90162	EMP REF MON543277EUR FICHE EMP 90162	0026 - La Banque Postale	9 700 000	9 019 298	14	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,54000	4,13	4,16	06 ans 07 mois	13 ans 00 mois
					37	20002	EMP REF 00778016092F FICHE EMP 20002	0007 - CF- Groupe CE	10 000 000	1 325 740	20	Trimestrielle	ESTR	0,08500	3,99	1,36	01 ans 04 mois	02 ans 05 mois
					71	20003	EMP REF 20050404702 FICHE EMP 20003	0007 - CF- Groupe CE	20 000 000	9 745 794	30	Trimestrielle	ESTR	0,08500	3,99	1,45	06 ans 11 mois	13 ans 08 mois
					40	21002	EMP REF CO0840 002 FICHE EMP 21002	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 655 172	30	Trimestrielle	ESTR	0,04000	4,08	1,52	06 ans 08 mois	13 ans 04 mois
					78	21003	EMP REF CO0840 003 FICHE EMP 21003	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 655 172	30	Trimestrielle	ESTR	0,04000	4,08	1,52	06 ans 08 mois	13 ans 04 mois
					34	22004	EMP REF 15828006003 FICHE EMP 22004	0011 - SG	20 000 000	8 888 889	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05000	3,98	1,85	06 ans 02 mois	11 ans 11 mois
					35	23002	EMP REF 050115 CO3920 001 FICHE EMP 23002	0010 - Crédit Agricole CIB	20 000 000	8 888 880	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05250	4,03	1,78	05 ans 11 mois	11 ans 08 mois
					85	23003	EMP REF 051115 CO4134 001 FICHE EMP 23003	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	80 000	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05250	4,03	1,86	06 ans 02 mois	11 ans 11 mois
					38	25002	EMP REF 62137 FICHE EMP 25002	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 495 413	29	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,91	1,43	06 ans 01 mois	12 ans 00 mois
					47	25003	EMP REF 061137 CO4572/001 FICHE EMP 25003	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 642 857	28	Trimestrielle	ESTR	0,02500	4,03	1,53	06 ans 06 mois	12 ans 00 mois
					86	26004	EMP REF 16531 TIRAGE 4 FICHE EMP 26004	0011 - SG	10 000 000	4 545 455	29	Trimestrielle	ESTR	0,02900	3,93	1,40	06 ans 01 mois	12 ans 00 mois
					77	27002	EMP REF 7780858X C704794 FICHE EMP 27002	0007 - CF- Groupe CE	10 000 000	4 642 857	29	Trimestrielle	ESTR	0,02985	3,68	1,45	06 ans 00 mois	12 ans 00 mois
					67	27003	EMP REF 00778085892X L2 FICHE EMP 27003	0007 - CF- Groupe CE	15 000 000	6 371 682	28	Trimestrielle	TAG03M	0,02985	4,00	1,51	05 ans 11 mois	11 ans 08 mois
					68	27004	EMP REF 00778085892X L3 FICHE EMP 27004	0007 - CF- Groupe CE	10 000 000	4 247 787	28	Trimestrielle	TAG03M	0,02985	4,00	1,55	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
					87	90163	EMP REF MIR240438EUR 001 FICHE 90163	0005 - DEXIA	4 642 857	4 642 857	13	#N/A	#N/A	-0,10000	4,04	4,16	06 ans 06 mois	12 ans 00 mois
					76	90166	EMP REF MIR240438EUR 002 FICHE 90166	0005 - DEXIA	4 642 857	4 642 857	13	#N/A	#N/A	-0,10000	4,04	4,16	06 ans 06 mois	12 ans 00 mois
					69	28004	EMP REF 0252435 003 2 FICHE EMP 28004	0005 - DEXIA	15 000 000	6 371 682	28	Mensuelle	EONIA	0,03500	3,95	1,36	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
					66	28005	EMP REF 0252435 004 2 FICHE EMP 28005	0005 - DEXIA	10 000 000	4 247 787	28	Trimestrielle	TAUX FIXE	0,03500	3,95	1,36	06 ans 00 mois	11 ans 11 mois
					46	29003	EMP REF CO1144 002 FICHE EMP 29003	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 495 413	29	Trimestrielle	ESTR	0,02500	3,78	1,41	06 ans 00 mois	12 ans 00 mois
					73	29008	EMP REF CO1144 013 FICHE EMP 29008	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	3 594 584	19	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,02500	4,03	0,72	03 ans 06 mois	06 ans 11 mois
					64	42002	EMP REF 1156051 FICHE EMP 42002	0003 - CDC	8 450 000	2 535 000	20	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,39000	4,19	1,03	03 ans 00 mois	05 ans 11 mois
					75	42004	EMP REF 1212293 FICHE EMP 42004	0003 - CDC	8 450 000	4 394 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,97000	4,77	1,99	06 ans 06 mois	12 ans 11 mois
					82	49005	EMP REF 1260335 FICHE EMP 49005	0003 - CDC	67 500 000	30 375 000	25	Trimestrielle	TAUX FIXE	1,09000	4,89	2,34	07 ans 06 mois	14 ans 11 mois
					89	90158	EMP REF Z1476 FICHE EMP 90158	0011 - SG	46 188 747	39 916 182	21	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,52000	3,84	2,79	09 ans 00 mois	16 ans 11 mois

33,16%

Taux monétaires swapés à taux fixe sans conditions Encours :

1A

# CARACTÉRISTIQUES DES EMPRUNTS RÉELS

## SMMAG BUDGETS PRINCIPAL, MOBILITES URBAINES ET MOBILITES PARTAGEES Situation au 31/12/2023 - 01/01/2024

% encours total	Type de taux	SCORE GISSLER	N° SWAP	N° EMPRUNT	LIBELLÉ	ORGANISME PRÊTEUR	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT DÛ 01/01/2023	DURÉE (ANNÉES)	PÉRIODICITÉ	INDICE	MARGE (%)	TAUX INTERET HORS SWAP		DURATION	DURÉE
													NOMINAL (%)	ACTUARIEL (%)	RÉSIDUELLE	RÉSIDUELLE
2,15%	Taux monétaire swapé à taux fixe annuable Encours :	1C	81	49003	EMP REF 1240840 FICHE EMP 49003	0003 - CDC	20 000 000	11 200 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	1,19000	4,99	2,29	07 ans 00 mois	13 ans 11 mois
0,55%	Taux monétaire couvert par tunnel avec Floor (2,60%) et CAP (4,13%) Encours :	1B	74	42003	EMP REF 1156053 FICHE EMP 42003	0003 - CDC	6 550 000	2 882 000	25	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,38000	4,18	1,33	05 ans 06 mois	10 ans 11 mois
0,84%	Taux monétaire swapé à taux fixe 3,32% sur 98,2% de l'encours conditionnés à l'inflation avec CAP à 4,07% Encours :	2B	70	23003	EMP REF 051115 CO4134 001 FICHE EMP 23003	0010 - Crédit Agricole CIB	10 000 000	4 364 440	30	Trimestrielle	EURIBOR03M	0,05250	4,03	1,86	06 ans 02 mois	11 ans 11 mois
100,00%								519 877 566								

REPARTITION GISSLER			
Score Gissler	1A	501 431 126	96,45%
	1B	2 882 000	0,55%
	1C	11 200 000	2,15%
	2B	4 364 440	0,84%
TOTAL		519 877 566	

REPARTITION PAR BUDGETS			
Budget principal		20 953 496	4,03%
Budget annexe Mobilités Urbaines		496 919 433	95,58%
Budget annexe Mobilité Partagées		2 004 636,48	0,39%
TOTAL BUDGETS		519 877 566	